



Charles et les autres élèves sont les bénéficiaires du programme de latrines scolaires déployé par Oxfam en Haïti. Oxfam a installé des latrines dans cinq écoles à destination de 504 enfants. Photo : Vincent Tremeau/Oxfam

LE RÔLE DE L'AIDE DANS LE MONDE POST-2015

Redevabilité et appropriation

Malgré les importants progrès réalisés dans le monde depuis 1996 en matière de développement, des centaines de millions de personnes vivent toujours dans une pauvreté extrême. En septembre 2015, les dirigeants du monde entier ont adopté les objectifs de développement durable (ODD), une nouvelle feuille de route ambitieuse pour éradiquer la pauvreté d'ici 2030 et lutter contre les inégalités, la faim et le changement climatique.

Mais quel est le rôle du financement public du développement (aide publique au développement) dans un monde post-2015 ? Pour réaliser les ODD, la communauté internationale doit adopter une nouvelle vision de l'aide. Selon cette vision, les pays en développement doivent être maîtres de leur politique de développement, et l'aide doit permettre de renforcer le contrat social entre l'État et ses citoyens, en levant activement les obstacles à la participation, au pouvoir décisionnel et à la redevabilité. Plus d'aide, mais également une aide plus efficace peut soutenir les populations dans leur lutte contre les inégalités et les aider à devenir des citoyens actifs, tout en encourageant les États efficaces et redéposables à tracer leur propre voie dans la réalisation des ODD.

INTRODUCTION

L'aide des pays riches a joué un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Elle a sauvé des millions de vies en allégeant les systèmes de santé du fardeau des maladies évitables (paludisme, VIH/SIDA), permis de scolariser des millions d'enfants et aidé des millions d'agriculteurs à adapter leurs pratiques face au changement rapide du climat.

Les OMD ont démontré que même les pays les plus pauvres peuvent réaliser des progrès remarquables et sans précédent à condition que plusieurs ingrédients soient réunis : interventions ciblées et planifiées, stratégies solides, ressources adéquates et volonté politique. L'aide s'est révélée la plus précieuse lorsqu'elle était déployée pour des actions prioritaires émanant des pays en développement et des communautés elles-mêmes.

Depuis 1990, plus d'un milliard de personnes se sont sorties de l'extrême pauvreté. Pourtant, sur cette même période, les 20 % les plus pauvres de la population mondiale (vivant avec moins de 1,48 dollar par jour) ont été privés des progrès liés au développement, capturant moins de 1 % des avantages de la croissance économique.

Les personnes coincées dans la pauvreté voient bon nombre de leurs droits fondamentaux bafoués et sont dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins essentiels. Leurs revenus, leurs ressources, leur accès aux services de base et les opportunités qui leur sont offertes sont insuffisants, et elles souffrent de discrimination, d'insécurité et d'opportunités de développement limitées. Les populations en situation de pauvreté sont souvent prisonnières d'un cycle vicieux : leur influence est atténuée par leur manque de ressources et leur impossibilité de se faire entendre réduit leurs opportunités de développement. Cette exclusion peut être amplifiée par les élites qui cherchent à limiter la capacité de ces populations à s'organiser, à se rassembler pacifiquement et à demander un développement plus équitable. Du fait des inégalités entre les femmes et les hommes, les femmes et les filles sont davantage exposées à la pauvreté. Elles possèdent donc moins de ressources et ont un pouvoir décisionnel inférieur à celui des hommes¹.

Les ODD adoptés en 2015 ont été définis pour s'attaquer aux différentes facettes de la pauvreté, des inégalités et de l'injustice. Ils mesurent les progrès réalisés dans 17 domaines d'intervention. Si les ODD s'appuient sur leurs prédecesseurs (les OMD), ils vont également au-delà de l'« effet pansement » des solutions apportées par les OMD. Les ODD ont pour ambition non pas d'atténuer, mais d'éradiquer la faim et l'extrême pauvreté. Ils s'attaquent également aux domaines qui aggravent la pauvreté, et visent ainsi à lutter contre les inégalités, à freiner le changement climatique et à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que les droits des femmes. Ces domaines politiques sont également des causes de la pauvreté. L'une des grandes nouveautés des ODD est leur manière de chercher à traiter de façon exhaustive et

simultanée les causes et les conséquences de la pauvreté et des inégalités.

Par ailleurs, les ODD intègrent une approche explicite axée sur les droits (qui s'exprime surtout dans l'engagement de ne pas faire de laissés-pour-compte) incarnée dans la promesse de réaliser les objectifs pour tous, y compris les personnes marginalisées, exclues ou victimes de discrimination. Cela passe par le respect des droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. Les États se sont également engagés à d'abord venir en aide aux plus défavorisés, en promettant notamment d'aider les personnes et les pays à rattraper leur retard d'ici 2030.

La vision d'Oxfam concernant le rôle de l'aide à l'ère des ODD s'articule autour de quatre piliers principaux :

- 1. Une aide qui soutient les pays dans la mobilisation de financement durable de leurs propres priorités de développement**
- 2. Une aide qui permet aux pays d'atteindre les objectifs de développement exigés par leurs citoyens**
- 3. Une aide qui encourage les citoyens à solliciter les investissements et à obtenir les résultats dont ils ont besoin**
- 4. Une aide qui permet aux populations de sortir durablement de la pauvreté**

Graphique 1 Objectifs de développement durable



Source : Objectifs de développement durable, Programme des Nations unies pour le développement, <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sdgoverview/post-2015-development-agenda/>

Depuis l'adoption des OMD en 2000, le paysage du développement dans le monde a évolué : davantage de pays sont progressivement en mesure de mobiliser leurs propres ressources nationales, de nouveaux

donateurs ont émergé et le commerce international et le financement privé offrent de nouvelles sources de financement dédiées au développement à certains pays en développement. Bien que ces nouvelles sources de financement du développement soient considérables, elles s'accompagnent de contraintes intrinsèques comparé au financement public du développement (à l'image de l'aide). En outre, ces flux ont tendance à favoriser certains pays et domaines qui connaissent déjà les plus grandes avancées en matière de développement. Les États qui ne parviennent pas à générer des recettes intérieures ou à attirer les capitaux privés sont dès lors laissés-pour-compte.

La croissance économique joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. Mais elle ne permet pas nécessairement aux populations de sortir de l'extrême pauvreté, ni n'améliore la capacité des États à mobiliser leurs propres ressources afin de répondre aux besoins essentiels, de respecter les droits, de fournir les ressources, de lutter contre le changement climatique ou de réduire les inégalités.

Dans ce rapport, Oxfam présente sa vision de l'aide dans le monde post-2015. D'après Oxfam, l'aide après 2015 doit en premier lieu promouvoir le contrat social entre l'État et les citoyens. Celui-ci est au cœur des relations et des institutions nationales indispensables pour favoriser un développement juste et durable. En tenant ce rôle, l'aide est toujours aussi pertinente pour les communautés et les pays les plus pauvres au monde. La redevabilité concernant la réalisation des ODD incombe aux États. Ils sont les premiers responsables pour allouer les ressources nécessaires à la réalisation des ODD sans qu'il n'y ait aucun laissé-pour-compte. De nombreux pays n'ont toujours pas les ressources nécessaires pour répondre aux besoins de leurs citoyens dans divers domaines : services publics, lutte contre le changement climatique ou création d'institutions publiques redéposables, efficaces et performantes à plus long terme. L'aide permet à ces pays de rattraper leur retard et de renforcer leur capacité à tracer leur propre voie en matière de développement. Autre rôle tout aussi important : aider les citoyens de ces pays à s'organiser et à exiger de leurs gouvernements qu'ils allouent des ressources de façon avisée et redéposable afin de s'assurer que tous les citoyens, y compris les plus pauvres et les plus marginalisés, atteignent les ODD.

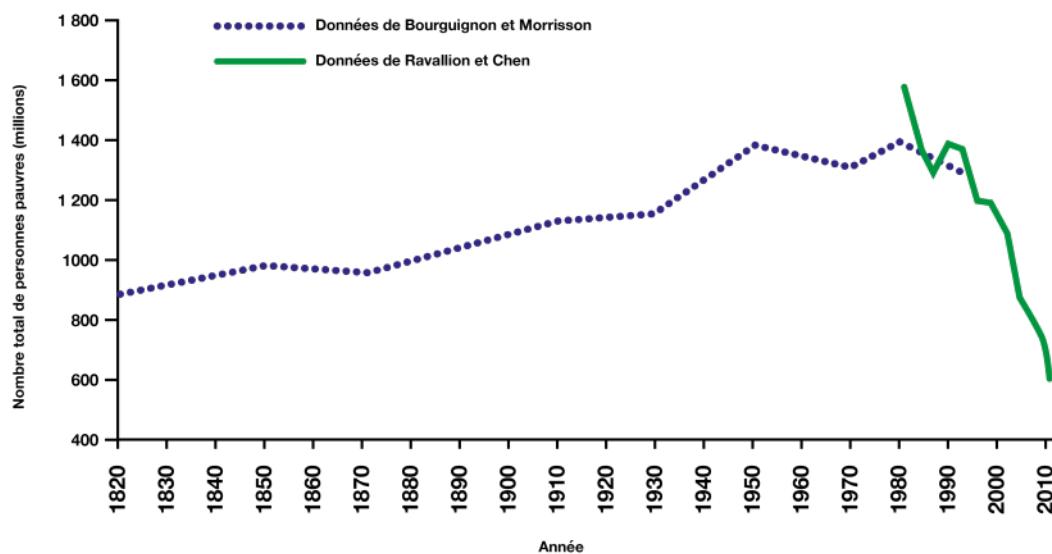
Concrétiser cette vision de l'aide n'implique pas nécessairement de nouveaux engagements de la part des bailleurs. Si elles étaient réellement mises en œuvre, de nombreuses promesses faites par les bailleurs dans le passé changerait significativement la qualité de l'aide et en feraient un instrument politique efficace dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté extrême. Ainsi, l'aide contribuerait efficacement à ne pas faire de laissés-pour-compte et à atteindre les ambitions des ODD et de l'Agenda 2030.

1 CROISSANCE ECONOMIQUE ET PAUVRETE

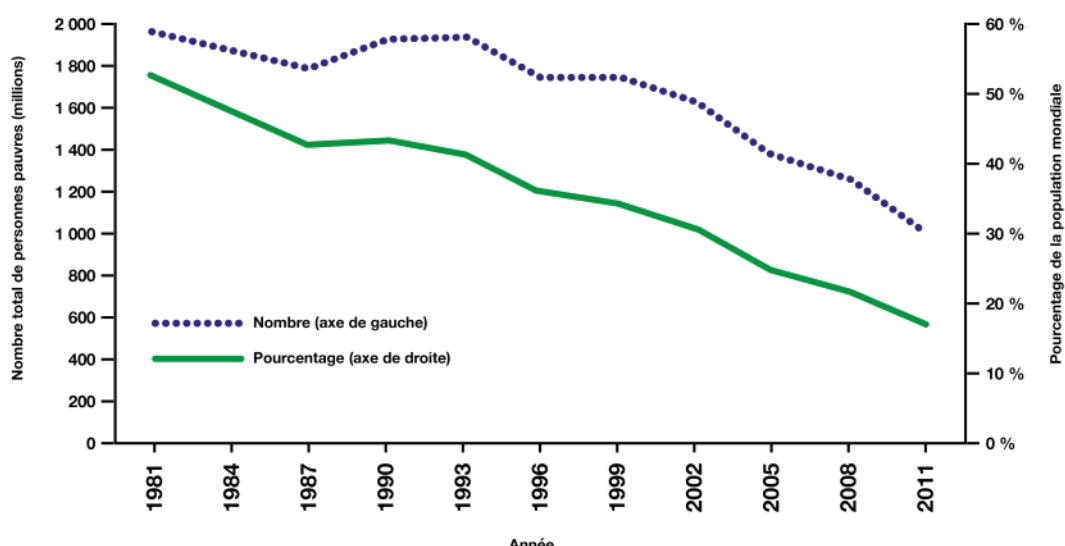
Au cours des dernières décennies, la pauvreté a reculé à une vitesse et une ampleur encore jamais vues dans l'histoire de l'humanité. Depuis 1990, plus d'un milliard de personnes se sont extirpées de l'extrême pauvreté³.

Graphique 2 La baisse récente de la pauvreté et de l'extrême pauvreté au niveau mondial

La hausse et la baisse de la pauvreté au niveau mondial, 1820-2011
Nombre total de personnes dont le revenu est inférieur à 1 \$ par jour



La baisse de l'extrême pauvreté au niveau mondial depuis 1981
Nombre total de personnes et pourcentage de la population vivant dans l'extrême pauvreté (seuil de pauvreté 1,25 \$ par jour)



Source : S. Radelet. (2015), *The Great Surge: The Ascent of the Developing World*. New York : Simon & Schuster⁴. Graphiques utilisés avec autorisation.

Ces progrès ont mené la communauté internationale à croire en un monde meilleur où chacun peut revendiquer son droit à vivre en s'affranchissant de l'injustice qu'est l'extrême pauvreté. Mais rien ne garantit que cet objectif sera atteint. Les pays et les personnes les plus pauvres sont en retard sur le reste du monde. Cette section cherche à déterminer si la croissance économique suffit à éradiquer la pauvreté et comment l'augmentation des inégalités entrave la croissance et la lutte contre la pauvreté.

Encadré 1 : Mesure de la pauvreté

Même en tenant compte que de la pauvreté monétaire, le manque de données récentes et précises, notamment dans les pays les plus pauvres, rend difficile toute comparaison entre les pays. Au cours de la majeure partie de la décennie écoulée, la mesure la plus acceptée de la pauvreté était établie à 1,25 dollar par jour, un chiffre repris dans le cadre des ODD. Des données plus récentes sur les taux de change ont incité la Banque mondiale à ajuster cette mesure à 1,90 dollar par jour afin de refléter le véritable impact des prix sur les populations en situation d'extrême pauvreté⁵. Qualifier les personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour d'extrêmement pauvres ne signifie pas pour autant que celles gagnant davantage ne sont pas pauvres. Beaucoup de personnes dans le monde gagnent plus de 1,90 dollar par jour, mais restent confrontées à la pauvreté, au dénuement, à l'exclusion, au non-respect de leurs droits et à des services de base insuffisants.

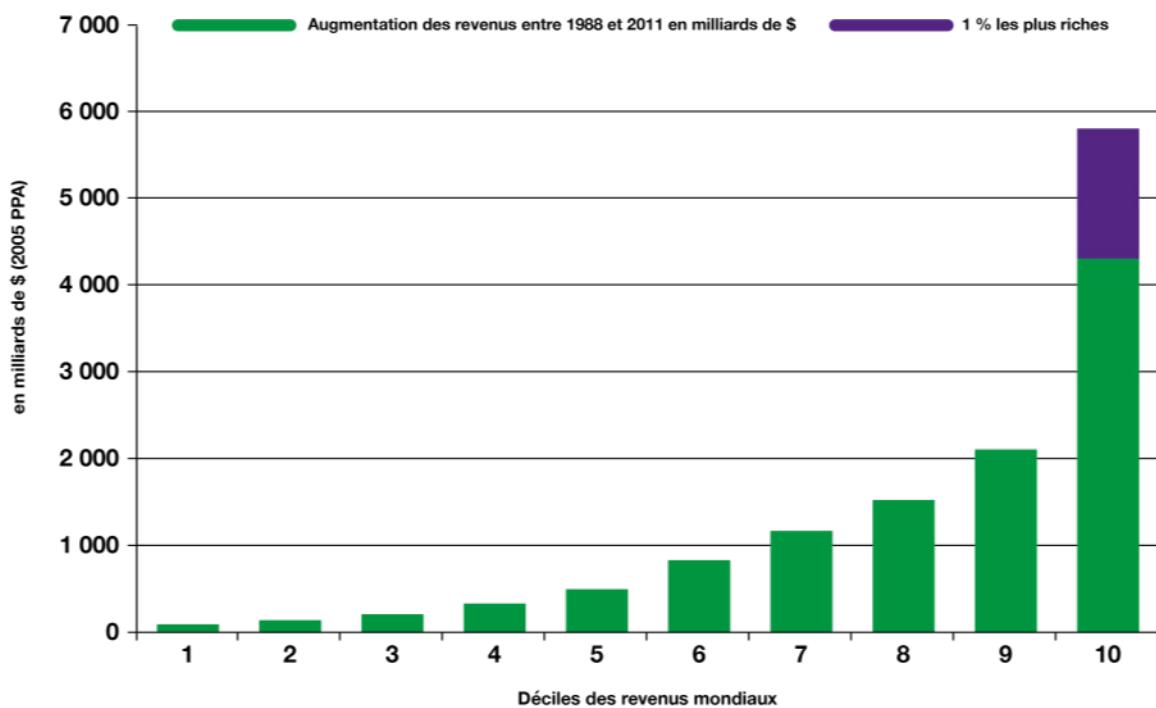
Le présent document s'intéresse principalement aux 20 % de la population qui avaient les revenus les plus bas en 2011, tels que mesurés par la méthode PPA (parité de pouvoir d'achat) de 2005. En 2011, cela représentait 1,4 milliard de personnes dans le monde ayant un revenu journalier d'au maximum 1,48 dollar. Ce standard a été choisi comme référence dans le présent document, car il offre des données disponibles et comparables pour un plus grand nombre de pays tout en prenant en compte une part importante des personnes en situation de pauvreté. 2011 est l'année la plus récente où des données fiables étaient disponibles. Elle a donc été choisie pour référence. Enfin, une mesure exhaustive des progrès exige de disposer de données plus précises sur tous les aspects de la pauvreté.

RECOL DE LA PAUVRETÉ DEPUIS 1990

La croissance économique est perçue comme un facteur important dans la lutte contre la pauvreté. Elle a en effet participé grandement au recul de la pauvreté depuis 1990. La croissance a permis à de nombreuses personnes d'augmenter leurs revenus, notamment dans certains grands pays comme la Chine et l'Indonésie désormais qualifiés de pays à revenus intermédiaires. L'aide joue un rôle important dans les économies connaissant une croissance rapide et soutient d'autres sources de financement du développement, comme les investissements étrangers.

La croissance ne sort toutefois pas automatiquement les personnes pauvres de la pauvreté. Les économistes Branko Milanovic et Christoph Lakner ont étudié la répartition des revenus dans la population entre 1988 et 2008⁶. Bien que la majorité ait profité de la croissance et du développement, cette répartition reste inégale. Les plus grands progrès ont été réalisés par les 1 % les plus fortement rémunérés sur l'échelle des revenus. Ceux qui se trouvent au milieu de l'échelle, c'est-à-dire ceux qui vivaient avec environ 2 dollars par jour en 1988, ont également fait des progrès considérables, en doublant en moyenne leurs revenus. Les avantages sont nettement moindres au bas de l'échelle : les personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour en 1998 ont vu leurs revenus augmenter de seulement 25 %, avec des progrès quasi insignifiants pour la frange la plus pauvre de la population entre 1988 et 2008. Cette étude comme d'autres⁷ démontrent que la croissance ne suffit pas à éradiquer la pauvreté.

Graphique 3 Accumulation de la croissance des revenus dans le monde par décile entre 1988 et 2011 : 46 % de la croissance totale est revenue aux 10 % les plus riches

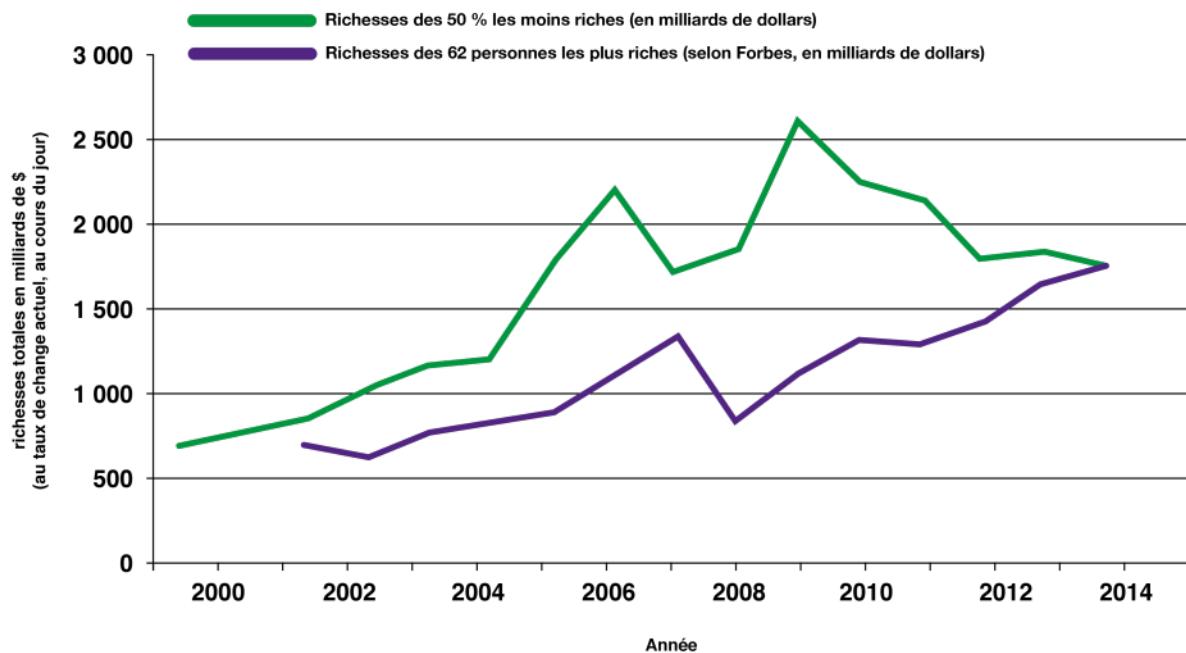


Source : calculs d'Oxfam basés sur la base de données de Lakner-Milanovic World Panel Income Distribution (LM-WPID) - (2013). Voir : D. Hardoon, S. Ayele and R. Fuentes-Nieva. (2016). *Une économie au service des 1%. Ou comment le pouvoir et les priviléges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme* https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp210-economy-one-percent-tax-havens-180116-fr.pdf⁸

En 2016, Oxfam a calculé que le revenu annuel moyen des 10 % les plus pauvres a augmenté de moins de 3 dollars en presque 25 ans. Leur revenu journalier a augmenté de moins d'un centime par an. L'étude menée par Oxfam et basée sur des données du Crédit Suisse a révélé une tendance similaire et démontré qu'au lieu d'être réinjectés dans

l'économie, les revenus et les richesses sont aspirés par les élites à un rythme alarmant. En 2015, 62 individus possédaient à eux seuls autant de richesses que 3,6 milliards de personnes (soit la moitié de l'humanité)⁹.

Graphique 4 La fortune des 62 personnes les plus riches continue de croître, tandis que les richesses de la moitié la plus pauvre de l'humanité stagnent



Source : D. Hardoon, S. Ayele et R. Fuentes-Nieva (2016), *Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les priviléges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme*. https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp210-economy-one-percent-tax-havens-180116-fr.pdf¹⁰

Combien de laissés-pour-compte par la croissance ?

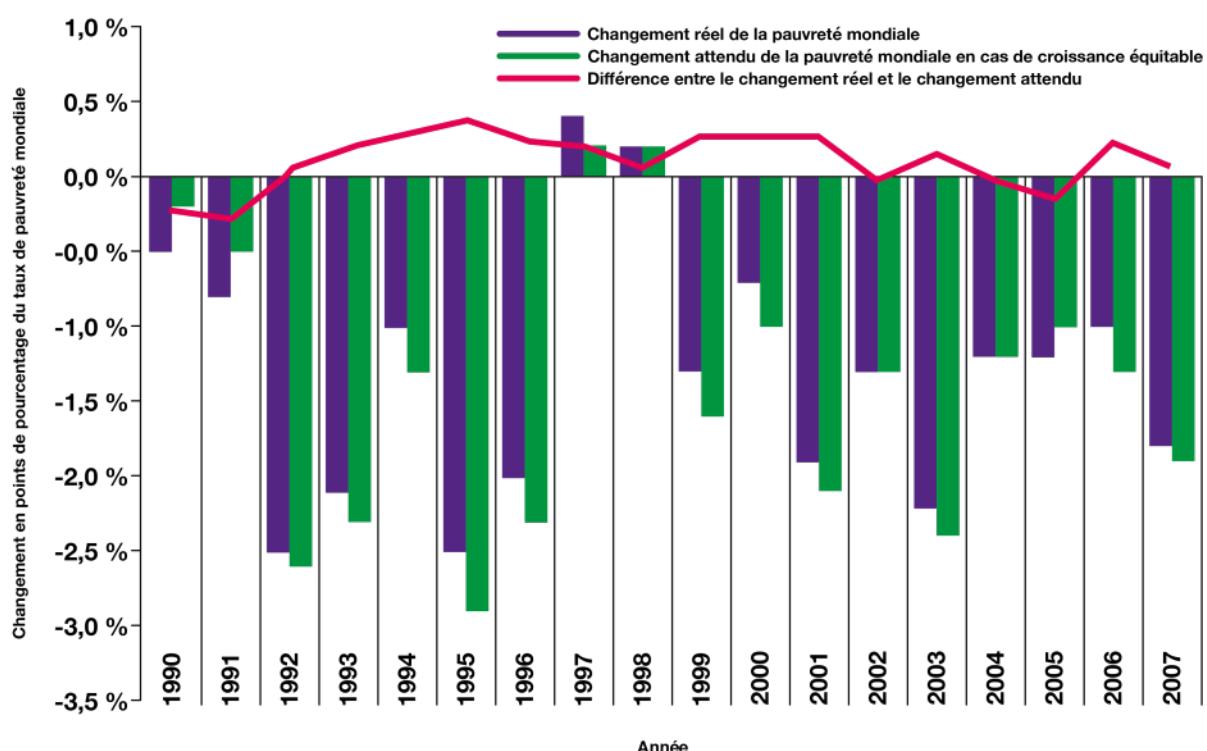
Il serait historiquement insensé de croire que les progrès réalisés pour éradiquer la pauvreté se poursuivront de façon linéaire. L'économie mondiale étant de plus en plus intégrée, les pays en développement sont davantage vulnérables aux chocs internationaux. De nombreux pays parmi les plus pauvres dépendent en grande partie de l'exportation de matières premières. Les fluctuations du prix de celles-ci ont donc entraîné des cycles imprévisibles d'expansion et de récession. Les pays d'Afrique subsaharienne sont particulièrement vulnérables à la santé de l'économie mondiale¹¹.

Le changement climatique est un autre facteur qui entrave le développement et sur lequel les personnes en situation de pauvreté n'ont aucun contrôle. Même en supposant que les accords internationaux limitent la hausse de la température à moins de 2 °C à l'échelle planétaire, le changement climatique continuera d'apporter son lot de sécheresses et de phénomènes extrêmes. Ces extrêmes affectent plus durement les personnes vivant dans les pays pauvres, qui disposent de

moins de ressources pour résister et s'adapter¹².

D'après le scénario le plus pessimiste, encore un milliard de personnes pourraient vivre dans des conditions de pauvreté extrême à l'horizon 2030, contre 100 millions de personnes pour le scénario le plus optimiste, des chiffres inacceptables si les ODD ambitionnent de ne faire aucun laissé-pour-compte. Le **graphique 5** démontre qu'au cours des vingt dernières années, hormis quelques exceptions, la pauvreté n'a pas reculé conformément aux prévisions. Cela est dû en grande partie à la répartition inégale des avantages de la croissance économique.

Graphique 5 Réduction réelle de la pauvreté par rapport à la réduction de la pauvreté attendue en cas de croissance équitable



Source : L. Chandy, N. Ledlie et V. Penciakova (2013), *The Final Countdown : Prospects for Ending Extreme Poverty By 2030*. Washington, DC : The Brookings Institution. Dernière visite le 17 mai 2016 sur http://www.brookings.edu/~media/Research/Files/Reports/2013/04/ending-extreme-poverty-chandy/The_Final_Countdown.pdf?la=en¹³

À l'heure actuelle, on reconnaît de plus en plus que les inégalités grandissantes sont un frein à la croissance, comme en attestent les recherches menées entre autres par le FMI¹⁴.

Les inégalités font également des laissés-pour-compte. On estime que 700 millions de personnes supplémentaires seraient sorties de la pauvreté entre 1990 et 2010¹⁵ si les pays en développement avaient adopté une approche de la croissance qui bénéficie d'abord aux plus pauvres. Avec une telle approche, le revenu des 40 % les plus pauvres aurait augmenté 2 % plus vite que la moyenne. Le taux de pauvreté aurait pu être de seulement 5,6 % en 2010.

La croissance pourrait donc être stimulée et la pauvreté réduite en corigeant les inégalités de revenu. D'après le FMI, une augmentation de la part des revenus des 20 % les plus pauvres dans un pays s'accompagne d'une hausse considérable du produit intérieur brut (PIB)¹⁶. L'Afrique subsaharienne est la deuxième région comptant les inégalités de revenus les plus marquées au monde. Là encore, le FMI a indiqué que si les inégalités de revenus étaient réduites en Afrique subsaharienne à des niveaux comparables à ceux des pays d'Asie du Sud-Est, les pays concernés pourraient ajouter un point à la croissance annuelle de leur PIB.

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont également très fortes dans ces pays, et leur atténuation stimulerait la croissance. Dans une étude distincte, le FMI a par exemple constaté que l'éradication des inégalités entre les femmes et les hommes entraînerait une hausse du PIB de 35 % en Égypte¹⁷ ; par ailleurs : « *Les gains de croissance issus de l'élimination des restrictions légales fondées sur le sexe s'avèrent aussi particulièrement élevés pour les pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de pétrole*¹⁸. »

Capacité des États à éradiquer la pauvreté

L'un des obstacles majeurs à la réalisation des ODD tient au fait que la plupart des personnes pauvres au cours des quinze prochaines années vivront dans des pays ne disposant pas des ressources nationales adéquates pour investir dans le développement. C'est en premier lieu aux gouvernements de s'assurer que leurs citoyens atteignent les ODD, mais les gouvernements des pays où vit une grande partie des 20 % des personnes les plus pauvres manquent cruellement de ressources.

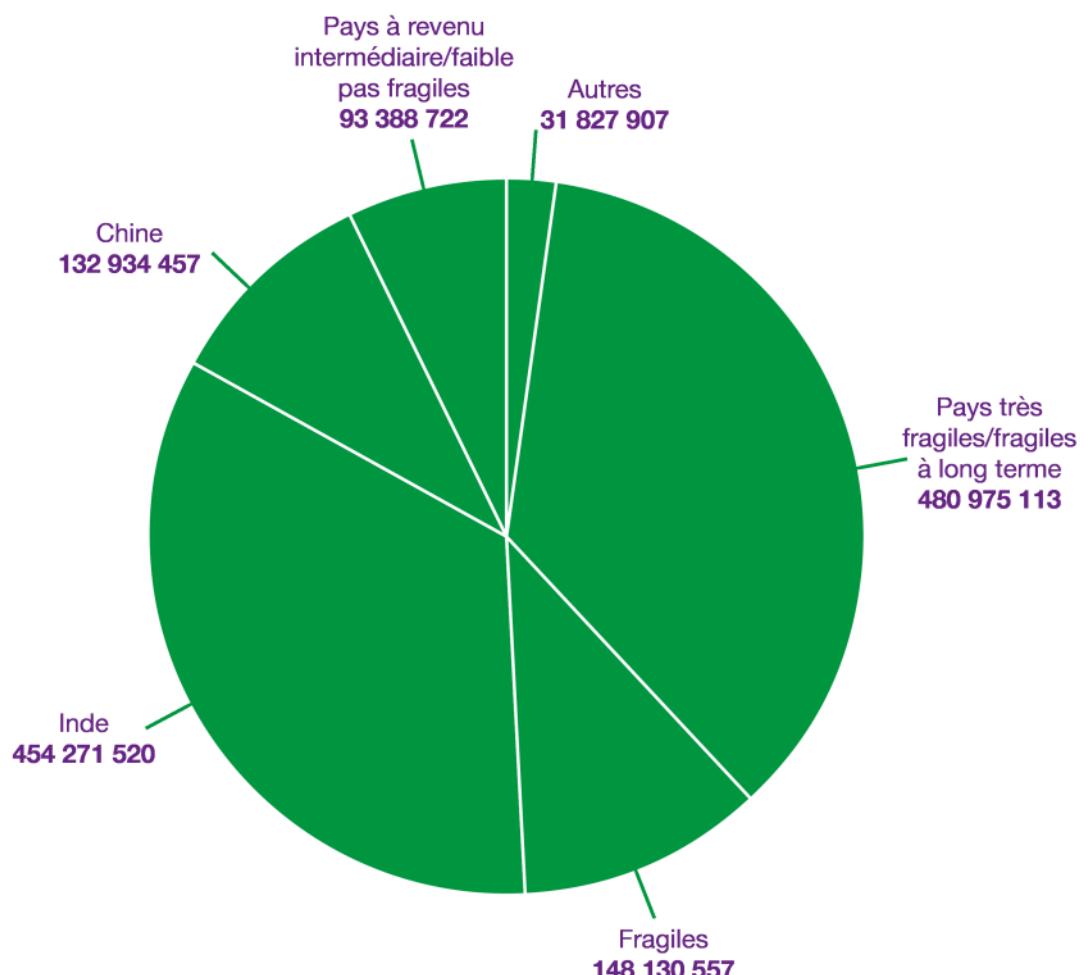
Dans ces pays, les gouvernements n'ont pas les moyens d'assurer les services publics de base, ni les autres investissements nécessaires pour atteindre les ODD. Il s'agit notamment des 48 pays désignés comme les « pays les moins avancés » (PMA) par les Nations unies.

Certains sont également qualifiés d'« États fragiles », ce qui indique que leurs institutions sont faibles, inefficaces ou qu'elles manquent de légitimité. Cette fragilité entrave la capacité des États à soutenir la croissance économique et à offrir des ressources publiques de base tout en répondant efficacement aux urgences ou aux besoins en matière de sécurité.

D'importantes disparités de revenu et de richesse peuvent nuire à la capacité d'un État à répondre aux besoins de ses citoyens. Comme l'a démontré une étude d'Oxfam¹⁹, la concentration extrême des richesses confère à leurs détenteurs un pouvoir sur le plan politique, qui peut ensuite être exercé pour influer sur les réglementations en faveur des plus aisés et aux dépens des autres, souvent les communautés et les pays les plus pauvres. Il en résulte que des pays dits « à revenus intermédiaires » comptent néanmoins de très nombreuses personnes pauvres dans leur population. Des pays comme la Zambie se sont récemment hissés au rang de pays à revenus intermédiaires alors que les taux de pauvreté semblent ancrés dans la société, car les inégalités

sont très fortes et les gains de la croissance ont profité aux 10 % les plus riches de la population. D'après le **graphique 6**, près de la moitié des 20 % les plus pauvres dans le monde vivent dans des États qualifiés de fragiles. Dans ces pays, les institutions publiques peinent davantage à répondre aux besoins de tous leurs citoyens et à contribuer à améliorer les conditions de la frange la plus pauvre.

Graphique 6 Où vivent les 20 % les plus pauvres ?



Source : analyse d'Oxfam à partir de données compilées par Development Initiatives (DI), s'appuyant sur des données de PovcalNet (Banque mondiale) et de Fund for Peace. Pour plus d'informations sur les calculs DI, voir <http://data.devinit.org/#/data/methodology>²⁰

En résumé, les législateurs ne peuvent pas compter sur l'élan des deux dernières décennies de progrès et de croissance économique pour que la communauté internationale réalise les ODD. Certains enseignements des années OMD semblent avoir été tirés. Beaucoup reconnaissent que nous devons agir, face à une situation voyant les 62 personnes les plus fortunées disposer d'autant de richesses que les 3,6 milliards les plus pauvres, dans un monde où un enfant de moins de 5 ans meurt toutes les trois secondes d'une maladie évitable ou pour laquelle un traitement existe²¹.

Les inégalités, le changement climatique, la fragilité et d'autres conditions sapent la capacité des États à tracer leur propre voie en matière de développement. Certains pays peinent à répondre aux

besoins fondamentaux de leurs citoyens. Pour que le progrès bénéficie à tous et partout dans le monde, notamment aux populations les plus pauvres, des investissements publics et une volonté politique forte sont indispensables. Ces défis concernent aussi bien les gouvernements des pays développés que ceux des pays en développement.

2 L'APD ET AUTRES MODES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

L'APD

En tant qu'instrument de politique publique, l'aide publique au développement (APD) peut influer sur priorités de développement aux niveaux communautaire, national et mondial. De nombreux pays ont procédé à des investissements dans des infrastructures ou sur le plan social grâce à l'aide ou à l'allègement de la dette pour soutenir la progression de leur développement au cours des dernières décennies. Même si ces investissements ne constituent pas les principaux facteurs de réussite, ils ont souvent apporté une contribution significative en ce sens (voir l'**Encadré 2** pour découvrir quelques exemples d'utilisation opportune de l'aide).

En démontrant que l'aide peut être utilisée comme un levier pour influer sur les politiques, les bailleurs ont contribué à soutenir la cause de la lutte contre la pauvreté et les injustices. L'aide peut mettre en évidence des composantes du développement souvent négligées ou marginalisées dans les organes décisionnels locaux, comme le fait de privilégier l'accès des filles à une éducation de base ou de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité. Elle peut également contribuer à lever des obstacles importants au développement inclusif, même si les retombées économiques peuvent se révéler moins immédiates.

Encadré 2 : Les succès de l'aide

L'aide a joué un rôle décisif dans de nombreux projets de développement, notamment :

- L'effort mondial pour éradiquer la polio, initié en 1988, a permis d'éliminer cette maladie dans plus de 123 pays. Par conséquent, les cas de polio ont chuté dans le monde, passant de 350 000 en 1988 à 359 en 2014. La polio a été éradiquée partout dans le monde, excepté dans trois pays : l'Afghanistan, le Pakistan et le Nigeria²².
- On estimait en 2004 que la diarrhée tuait chaque année 1,87 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans²³. Les efforts déployés au niveau international ont permis de ramener ce chiffre à 530 000²⁴.
- L'éradication de la peste bovine, une maladie très contagieuse qui décime le bétail, a permis de renforcer la sécurité alimentaire de quelque 40 millions d'éleveurs pauvres en Asie et en Afrique²⁵.
- Les bailleurs ont contribué à fournir plus de 900 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide en Afrique subsaharienne entre 2004 et 2014. Cela a permis de réduire le taux de mortalité découlant du paludisme de 58 %, sauvant la vie de plus de 6,2 millions de personnes, principalement des enfants âgés de moins de cinq ans²⁶.

De nombreuses décisions phares concernant la façon dont l'aide est définie, évaluée et prise en compte relèvent toujours du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et développement économique (OCDE) qui regroupe tous les pays donateurs à hauts revenus. Ces pays se sont engagés à allouer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (APD). Malgré ces engagements ambitieux, l'APD stagne au niveau international, avec 0,3 % du RNB. En 2015, les bailleurs du CAD ont alloué au total 131,6 milliards de dollars à l'aide²⁷.

Malgré les promesses faites pour aligner davantage l'aide aux besoins exprimés par les gouvernements et la société civile des pays en développement, le contrôle exercé par les bailleurs sur les politiques, la gouvernance et les pratiques associées à l'aide est tel que l'aide privilégie souvent les intérêts des bailleurs eux-mêmes.

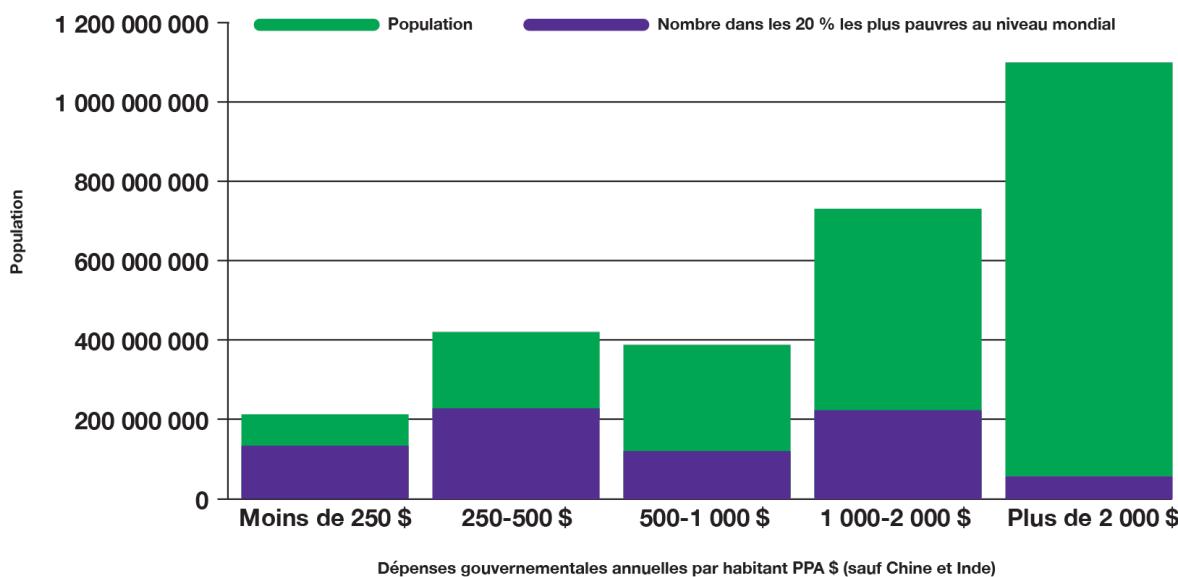
Les budgets alloués à l'aide ont augmenté en valeur nominale au cours des 30 dernières années²⁸, mais le cumul total des autres flux financiers à destination de tous les pays en développement affiche un essor nettement plus rapide. Les États donateurs, les élus politiques et les sceptiques de l'aide ont sauté sur ce prétexte pour remettre en cause la nécessité de l'aide, ainsi que son rôle dans le monde actuel.

AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Ressources nationales

Les pays en développement s'enrichissent, si bien qu'ils sont plus à même de financer leurs politiques de développement en s'appuyant sur leurs propres recettes fiscales. Toutefois, au cours des 15 prochaines années, la plupart des personnes en situation d'extrême pauvreté vivront dans des pays qui ne disposent pas de ressources nationales suffisantes pour réaliser les ODD. Sur les quelque 1,4 milliard de personnes correspondant aux 20 % les plus pauvres dans le monde en 2011, près d'un tiers vivaient dans 44 pays où les dépenses annuelles de l'État ne dépassent pas 1 000 dollars par habitant²⁹. Cette somme est insuffisante pour proposer les services publics essentiels pour lutter efficacement contre la pauvreté. À titre de comparaison, un pays de l'OCDE dépensait en moyenne 17 242 dollars par habitant en 2011³⁰.

Graphique 7 L'extrême pauvreté est concentrée dans les pays où il y a le moins de ressources gouvernementales



Source : analyse d'Oxfam à partir de données compilées par Development Initiatives (DI), s'appuyant sur des données du FMI (perspectives économiques mondiales), du CAD de l'OCDE et de la Banque mondiale. Pour plus d'informations sur les calculs DI, voir <http://data.devinit.org/#/data/methodology>³¹

Martin Ravallion a démontré que les pays dont la consommation annuelle des ménages par habitant ne dépasse pas 2 000 dollars ne disposent pas d'une économie suffisamment solide pour éradiquer la pauvreté en recourant à la redistribution seule³². En 2011, 56 pays affichaient une consommation inférieure à ce seuil³³.

Financement privé

Les flux privés, à l'image des investissements directs étrangers (IDE) et des transferts de fonds, représentent la plus grande part des ressources à destination de l'ensemble des pays en développement. Mais en 2012, les investissements nationaux et les recettes publiques de tous les pays en développement étaient 7,5 fois plus élevés que le total des flux externes entrants tels que l'aide, les investissements, les prêts et les transferts de fonds³⁴.

Le financement privé fait partie des efforts déployés pour mobiliser les importantes ressources requises pour relever le défi du développement durable. Il peut contribuer à réduire la pauvreté dans les pays en développement s'il génère un nombre conséquent d'emplois décents et correctement rémunérés et participe à la promotion d'une croissance élargie et inclusive. C'est pourquoi les bailleurs ont cherché à investir l'aide de sorte à tirer parti des investissements du secteur privé aux fins de développement. D'après l'OCDE³⁵, 96 milliards de dollars ont été affectés pour soutenir les investissements du secteur privé dans les pays en développement en 2013. Ce chiffre tient compte de l'aide, ainsi que des prêts non concessionnels accordés par les bailleurs bilatéraux et multilatéraux.

Le rôle du financement privé diffère de celui du financement public ; il ne peut donc en aucun cas se substituer à lui. Motivé par des incitations de marché, il ne saurait remplacer l'aide. Par ailleurs, il n'est pas certain que l'utilisation de l'aide par les bailleurs pour tirer parti des investissements privés aboutisse à des résultats probants en faveur des populations pauvres en matière de développement. Par exemple, les investissements privés dans l'industrie extractive peuvent avoir des impacts considérables sur le plan environnemental, social et des droits humains pour les communautés pauvres³⁶. Pire, la valeur de tels investissements pour le développement est limitée. D'après une étude menée par l'International Council on Mining and Metals, l'industrie minière représentait 60 à 90 % des IDE dans les pays en développement étudiés, mais n'a généré que 1 à 2 % du total des emplois dans ces pays³⁷. Parallèlement, Oxfam a estimé que le pétrole produit dans les pays en développement sur la période 2010-2014 avait permis à ces États d'encaisser 1 550 milliards de dollars, une somme cinq fois plus importante que le manque de financement existant dans 42 des pays les plus pauvres au monde pour l'éducation et la santé³⁸. Du fait du manque de transparence et d'une redevabilité insuffisante, les citoyens concernés n'ont pas les moyens de s'assurer que ces recettes sont investies pour lutter contre la pauvreté et stimuler le développement.

Encadré 3 : Des écoles à but lucratif au Liberia

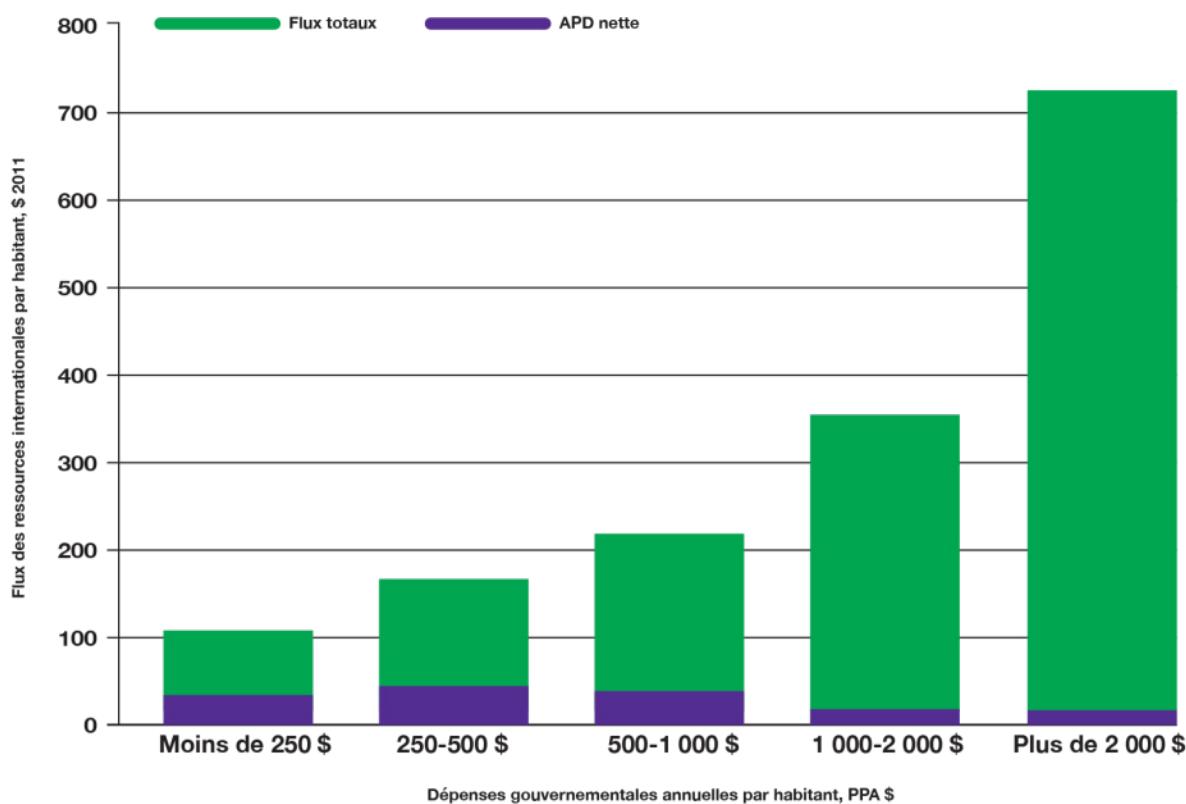
En mars 2016, le ministre de l'Éducation du Liberia a annoncé que l'État souhaitait faire appel à une entreprise privée pour assurer la gestion de toutes les écoles maternelles et primaires du pays pendant cinq ans, sous la forme d'un contrat s'appuyant sur le concours de bailleurs³⁹. Cette annonce a été faite malgré les objections des spécialistes de l'éducation et des organisations de la société civile, notamment le syndicat national des enseignants. Il n'est d'ailleurs pas certain que cet accord soit conforme à la législation du pays. Le rôle des institutions publiques reste à déterminer au niveau de la supervision et de la redevabilité concernant cet accord, notamment à l'échelle locale.

L'annonce a déjà fait l'objet de critiques d'un représentant officiel des Nations unies dans le secteur de l'éducation, qui a déclaré que « *de tels arrangements représentent une violation flagrante des obligations internationales du Liberia en vertu du droit à l'éducation, sans justification constitutionnelle*⁴⁰ ».

En février 2016, à la demande de certains membres du CAD, le comité a convenu de changer ses règles de reporting de l'APD de sorte à permettre aux bailleurs d'utiliser plus facilement l'aide pour tirer parti d'investissements privés⁴¹. Ces changements sont complexes et rien n'indique qu'ils déboucheront sur un essor ou une meilleure qualité des investissements en faveur des populations pauvres en matière de développement. Le mélange entre aide et financement privé complique grandement le suivi et la mesure de l'impact. Il existe également un risque majeur de voir une plus grande part de l'APD détournée pour soutenir des entreprises dans les pays donateurs avec des résultats discutables en matière de développement, aux dépens de l'aide qui pourrait être mieux dépensée par les partenaires dans les pays en développement.

De plus, le financement privé cible en premier lieu les pays en développement les plus riches. En 2013, les pays affichant des ressources publiques nationales de moins de 1 500 dollars par habitant (PPA) ont attiré seulement un cinquième des investissements privés par habitant des pays où les budgets publics sont plus conséquents⁴².

Graphique 8 La grande majorité des financements internationaux ne relevant pas de l'aide va aux pays ayant des dépenses publiques plus importantes



Source : Calculs Development Initiatives basés sur diverses sources⁴³.

Coopération Sud-Sud

La contribution des pays en développement pour aider les autres pays en développement à lever les obstacles au développement n'est pas nouvelle, mais elle s'amplifie. Bien que les investissements Sud-Sud aient quadruplé au cours des 10 dernières années, passant de 6,4 à 24,6 milliards de dollars⁴⁴, ils ne représentent qu'un quart du déficit identifié dans le financement public pour atteindre les ODD. Le risque de fléchissement des économies émergentes rend délicate toute dépendance à une hausse forte et continue de l'aide Sud-Sud.

Du fait du large éventail d'approches de la coopération Sud-Sud par différents intervenants, il est difficile de tirer des conclusions générales quant à son impact sur le développement. Par ailleurs, les données limitées disponibles auprès des fournisseurs hors CAD rendent quasi impossible toute évaluation du ciblage de cette aide, de son efficacité, ainsi que toute élaboration de politiques pour amplifier son impact. Il est indispensable d'avancer rapidement sur les engagements pris en matière de renforcement de la transparence et de la redevabilité pour assurer un impact maximum de cette ressource croissante sur la réalisation des ODD⁴⁵.

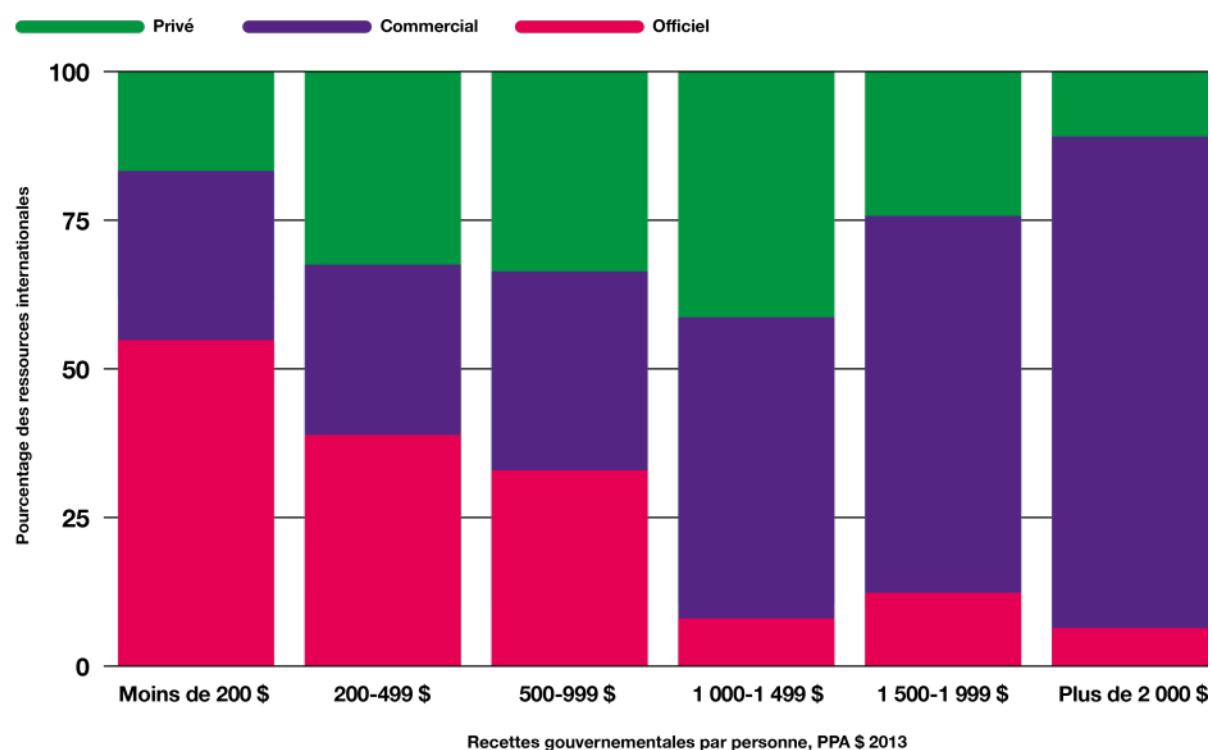
LES LAISSES-POUR-COMpte

Le graphique 9 illustre la corrélation entre la pauvreté et la réduction des ressources disponibles (nationales et internationales) pour lutter contre la pauvreté. En résumé, les pays les plus pauvres sont confrontés aux plus grands défis en matière de pauvreté, mais disposent également de moins de ressources à consacrer au développement. Pour ces pays, l'aide représente encore une source importante de financement.

L'aide reste supérieure à tout autre apport, y compris les investissements privés, dans 47 pays (surtout les pays les plus pauvres et les États fragiles).⁴⁶ Plus de 314 millions de personnes comptant parmi les 20 % les plus pauvres au monde vivent dans ces pays. En d'autres termes, pour les plus pauvres (les laissés-pour-compte), l'aide constitue un outil de développement indispensable. Le financement privé peut compléter l'aide, mais son rôle diffère de celui financement public. Il ne peut donc en aucun cas se substituer à lui. Par ailleurs, dans les pays à revenus intermédiaires où la pauvreté est exacerbée par des inégalités croissantes, le sort de nombreuses personnes est ignoré. Ces personnes n'ont pas les moyens d'obtenir les ressources, de saisir les opportunités ou de bénéficier des investissements publics requis pour échapper à la pauvreté et revendiquer leurs droits.

Graphique 9 Les gouvernements ayant le moins de ressources sont ceux qui font face aux plus grandes difficultés

Les financements officiels internationaux sont importants dans les pays où les ressources nationales publiques sont les plus faibles.



Source : graphique reproduit à partir du document Investments to End Poverty 2015,
<http://devinit.org/#!/post/investments-to-end-poverty-2015>⁴⁷

3 UNE NOUVELLE VISION DE L'AIDE

De nombreux pays dans le monde atteindront probablement les ODD sans trop dépendre de l'aide. Ils y parviendront car leurs gouvernements, soutenus par des organisations actives de la société civile et un engagement civique fort, devraient investir leurs recettes fiscales dans les services publics et parce que des marchés opérationnels, ouverts, équitables et libres devraient attirer les capitaux nécessaires pour alimenter la croissance.

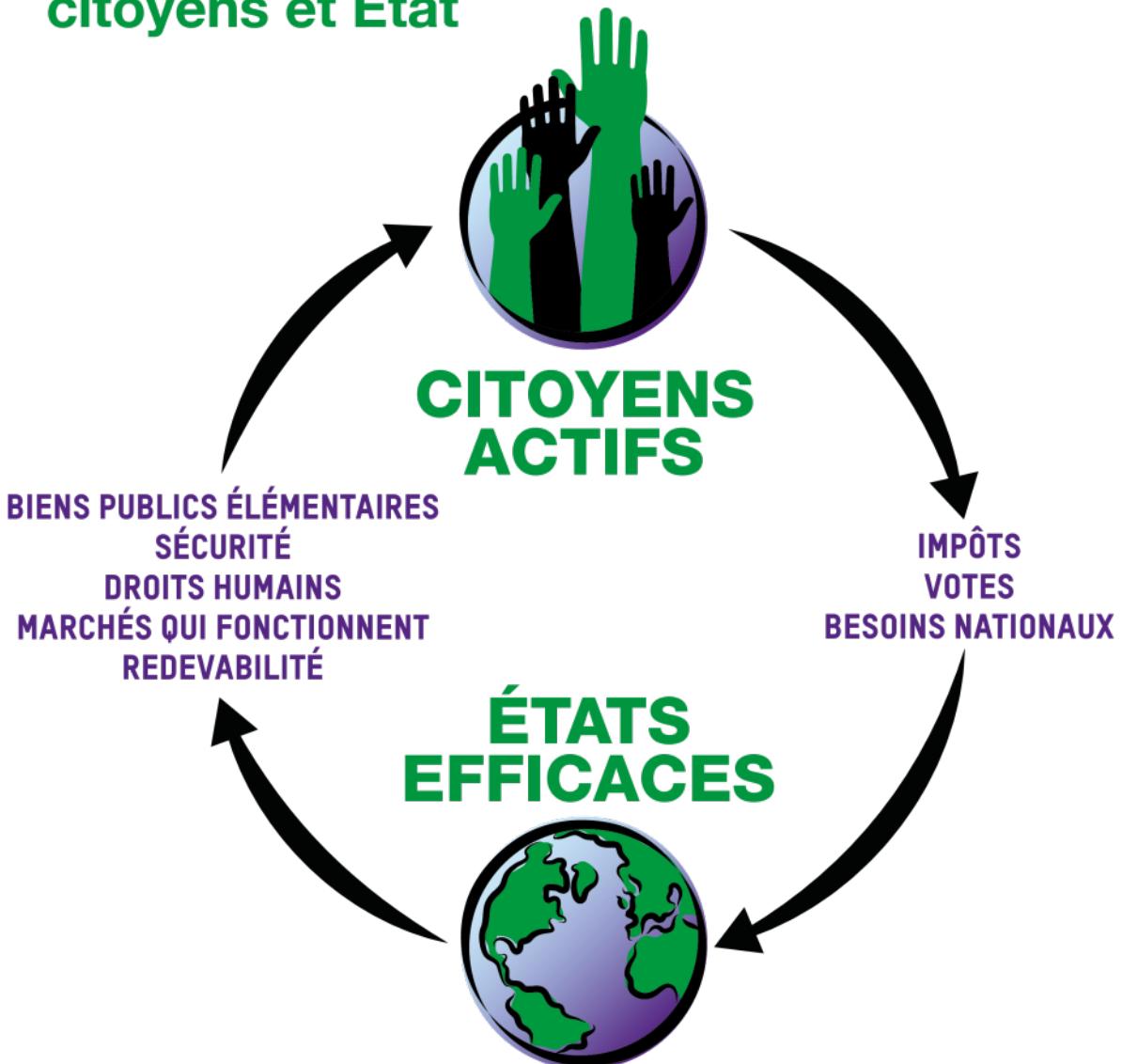
Les États les plus pauvres, qui ne peuvent ni collecter des recettes suffisantes sur le plan national ni attirer les investissements privés, auront quant à eux besoin de l'aide pour assurer la fourniture des services de base. Si l'aide peut également être utilisée pour soutenir une hausse de la collecte des recettes fiscales et proposer des services plus responsables et efficaces, elle pourrait accélérer la lutte contre la pauvreté extrême. En d'autres termes, l'aide a un rôle spécifique à jouer dans la réalisation des ODD : elle est la plus précieuse non pas pour son impact global, mais dans la mesure où elle veille à ce que les plus pauvres et les plus marginalisés soient pris en compte. Cette section décrit la façon dont l'aide peut tendre vers cet objectif.

LE CONTRAT SOCIAL ENTRE CITOYENS ET ÉTAT

Le développement ne dépend pas principalement de l'aide, mais de la définition d'un contrat social opérationnel entre des citoyens actifs et des États redéposables et efficaces. La relation entre une gouvernance défaillante et irresponsable et l'extrême pauvreté constitue sans doute le plus grand obstacle à l'éradication de l'extrême pauvreté. C'est pourquoi une gouvernance redéposable est un objectif à part entière des ODD.

Le schéma de développement d'un pays (avec ses sources de croissance, la répartition de cette croissance, la fourniture des services de base, la situation des droits humains et de la justice et le fonctionnement de ses marchés) est avant tout tributaire de l'engagement de l'État envers ses citoyens. La façon dont un État soutient et répond aux besoins et aux aspirations de ses citoyens, ainsi que l'engagement des citoyens et la façon dont ces derniers demandent des comptes à leur gouvernement, sont au cœur du développement (voir le graphique 10). De même, la rupture ou l'absence d'un tel contrat (lorsque les États ne s'attendent pas à répondre aux besoins de leurs citoyens) est souvent liée à une intensification des inégalités, à une stagnation et à des conditions sociales désastreuses.

Graphique 10 Le contrat social entre citoyens et État



Source : D. Green (2012), From Poverty to Power: How Active Citizens and Effective States can Change the World. Deuxième édition. Oxford : Oxfam GB⁴⁸.

Ce contrat social entre l'État et les citoyens ne saurait être le fait de l'aide. En revanche, les modalités de l'aide peuvent renforcer ou fragiliser ce contrat. Une aide substantielle accordée sans discernement à des élites mal intentionnées risque d'atténuer les incitations à collecter des impôts ou dévier des investissements publics au développement, ainsi que de nuire à la responsabilité devant les électeurs. Dans le meilleur des cas, l'aide peut renforcer le contrat social entre citoyens et État en contribuant à améliorer la redevabilité publique. Elle peut promouvoir un environnement favorable pour la société civile, compléter les dépenses de l'État dédiées aux services publics les plus urgents et encourager fortement la société civile et les citoyens à demander des comptes à leurs gouvernements.

Une évolution sous conditions

Le contrat social entre citoyens et État est au cœur des relations et des institutions nationales indispensables pour stimuler le développement. Un État efficace peut réaliser les investissements nécessaires pour soutenir le développement et rendre les marchés opérationnels et équitables. De même, en présence d'un contrat efficace, les citoyens sont libres d'investir leur capital humain pour subvenir aux besoins de leur foyer et s'enrichir. Mais plusieurs autres conditions doivent être réunies pour faire de cette évolution une réalité :

1. L'État doit avoir les moyens de mobiliser un financement adéquat en faveur du développement afin de répondre aux besoins fondamentaux de ses citoyens : éducation, santé, sécurité alimentaire, systèmes juridiques justes et efficaces, notamment.
2. Le pays doit disposer d'institutions publiques et privées capables d'investir des ressources de façon efficace.
3. L'État doit rendre des comptes à tous les citoyens, hommes et femmes confondus, notamment les plus pauvres et les plus marginalisés, et tous les citoyens doivent pouvoir demander des comptes à leur gouvernement quant aux résultats obtenus en matière de développement.
4. Les ressources doivent être investies de sorte à soutenir des progrès de développement cumulatifs et durables, sans toutefois exposer le pays à des chocs causés par un bouleversement des marchés mondiaux, des conflits, des catastrophes naturelles ou le changement climatique.

Pourquoi les pays ont-il encore besoin de l'aide ?

Idéalement, tous les pays devraient pouvoir réunir ces conditions sans recourir à l'aide. L'aide a toujours été envisagée comme un outil provisoire pour soutenir les pays jusqu'à ce qu'ils puissent répondre par eux-mêmes aux besoins de leurs citoyens. En effet, un nombre croissant de pays préparent actuellement des stratégies de développement nationales afin de s'affranchir considérablement de l'aide.

Mais les bailleurs ont souvent réduit trop tôt leur apport. Comme décrit dans la **section 2**, de nombreux pays ne parviennent tout simplement pas à réunir les conditions ci-dessus sans une aide externe, pour diverses raisons :

- De nombreux pays ne génèrent actuellement pas le niveau de ressources nationales suffisantes pour stimuler les progrès en matière de développement. Dans ces pays, les gouvernements ne parviennent pas à garantir les fonctions et les services publics de base à leurs citoyens. Le cas échéant, l'aide joue donc un rôle essentiel pour aider l'État à honorer les engagements pris en vertu du contrat social jusqu'à ce que le pays puisse générer les ressources

nécessaires pour reprendre la main.

- De nombreux pays n'ont ni les données, ni la capacité administrative requise pour s'assurer que les ressources dont ils ont la maîtrise sont investies de la façon la plus pertinente possible et non perdues pour cause de mauvaise gestion, d'optimisation fiscale ou de fraude.
- Dans de nombreux pays, les citoyens n'ont pas la latitude nécessaire pour peser effectivement sur les décisions de leur gouvernement. Cela peut prendre la forme de restrictions formelles sur la liberté d'expression ou de rassemblement. Parfois, la société civile ne dispose pas des informations, des opportunités ou des ressources requises pour participer activement aux processus décisionnel ou à la mise en œuvre de programmes de développement.
- Les pays plus pauvres sont davantage exposés aux conflits, aux catastrophes naturelles et à l'impact du changement climatique. Bien souvent, ils ne possèdent pas les ressources suffisantes pour se relever rapidement.

Quel rôle pour l'aide ?

Il faudra de nombreuses années pour résoudre ces problématiques d'envergure. Mais si l'aide était programmée dans l'optique de soutenir les conditions suivantes, elle pourrait hâter le jour où un pays donné aurait les moyens de se développer sans elle. Il s'agirait d'une aide qui :

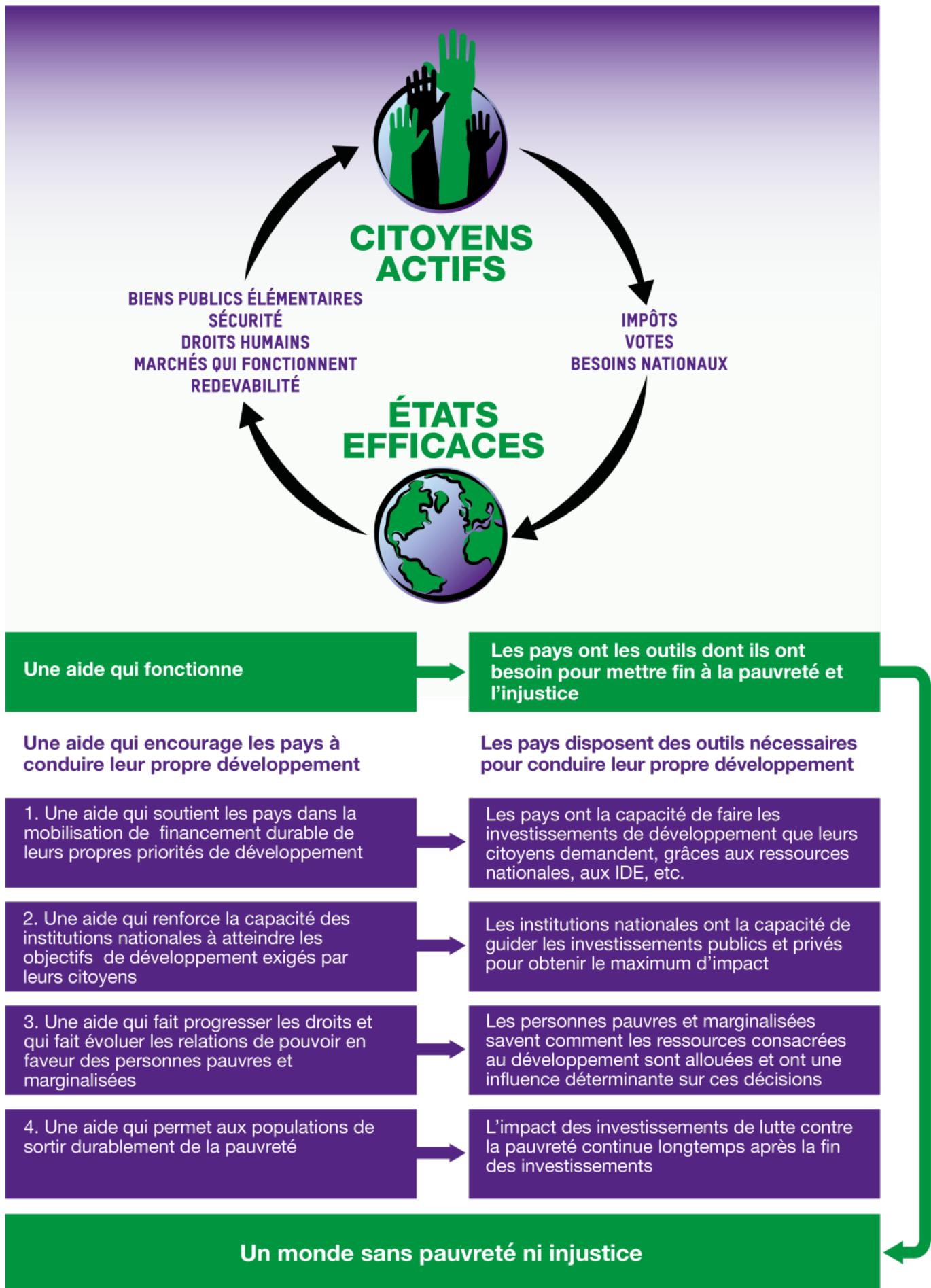
1. soutiendrait les pays les plus pauvres afin qu'ils augmentent le volume des ressources nationales disponibles à investir dans le développement. Cela inclut le financement direct des services publics et d'autres priorités dans la lutte contre la pauvreté, mais aussi une aide pour augmenter les autres ressources des pays partenaires dédiées au développement, comme les recettes fiscales intérieures, l'IDE ou le financement de la lutte contre le changement climatique.
2. soutiendrait les institutions locales et nationales afin qu'elles renforcent leur capacité à réaliser des investissements les plus efficaces en termes de développement :
 - a. en aidant l'État, la société civile, les médias et le secteur privé à collecter et à gérer des données démographiques et économiques précises et pertinentes afin de cibler les investissements en matière de développement ;
 - b. en promouvant des institutions et des cadres légaux efficaces afin de s'assurer que les ressources ne sont pas dépensées à mauvais escient, détournées ou gaspillées. Cela inclut des institutions efficaces en matière d'audit et de fiscalité, une surveillance parlementaire forte, des médias libres et ouverts, ainsi que des outils pour gérer les produits des industries extractives ;
 - c. en encourageant les États et les citoyens à instaurer un cadre juridique juste et transparent qui permette aux citoyens, notamment aux personnes pauvres ou marginalisées, de

disposer d'un recours si les programmes d'aide se révèlent avoir des effets négatifs sur eux.

3. soutiendrait à la fois la capacité des institutions publiques à répondre aux demandes des citoyens et la capacité des citoyens et des organisations de la société civile à prendre part à des processus publics de façon formelle et informelle. L'engagement des citoyens est important non seulement pour exiger que les États répondent aux besoins des citoyens, mais aussi car il peut contribuer à étendre la portée des programmes sociaux au profit des plus pauvres et des plus marginalisés. Il s'agit en outre d'un prérequis pour respecter les droits des femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.
4. serait accordée de sorte à optimiser et à soutenir l'impact des autres investissements dédiés au développement. Cela inclut le soutien apporté aux pays et aux communautés pour gérer le changement climatique en tant que partie intégrante de la planification du développement, ainsi que des ressources supplémentaires pour s'adapter aux aléas climatiques, prévenir les conflits et la violence et résister aux chocs économiques et environnementaux.

Ensemble, ces quatre éléments composent la vision de l'aide d'Oxfam dans le monde post-2015. Cette vision peut se concrétiser en améliorant les pratiques des bailleurs, ainsi que l'efficacité de l'aide dans plusieurs domaines. Les volumes d'aide restent toutefois déterminants pour faire de cette vision une réalité. Les bailleurs doivent affecter chaque année au minimum 0,7 % de leur RNB à l'APD. Il ne s'agit pas d'un simple acte de charité ou de justice, mais d'un prérequis pour réduire les inégalités entre les pays. Cette démarche est au cœur de l'agenda 2030 et des ODD, qui aspirent à faire du progrès social, du respect des droits humains et du bien-être pour tous une réalité non seulement en ne faisant aucun laissé-pour-compte, mais aussi en s'adressant en premier lieu à ceux qui en ont le plus besoin.

Graphique 11 Une vision de l'aide pour les ODD



4 RÉALISER LA VISION

Pour atteindre cette vision de l'aide dans un monde post-2015, le monde aura besoin de davantage de financement public telle que l'APD. En amont du lancement des ODD, les Nations unies avaient estimé que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire faible auraient besoin de 167 milliards de dollars de financement public supplémentaire de la part des pays du CAD, chaque année sur les 15 prochaines années, en plus de leurs propres recettes fiscales intérieures et des recettes du commerce extérieur⁴⁹. Pour combler les déficits de financement auxquelles sont confrontés les pays pauvres, les pays riches devraient en fait y consacrer 0,85 % de leur RNB entre 2015 et 2030⁵⁰.

Il est tout aussi important de rendre l'aide plus efficace que d'augmenter les montants de l'aide. L'efficacité de l'aide a été trop négligée ces dernières années. C'est pourquoi, pour la mise en œuvre des ODD, il est indispensable que l'aide soit de qualité et renforce la redevabilité des États et l'appropriation par les citoyens des politiques de développement. Une aide efficace est par ailleurs cruciale pour renforcer le soutien de l'opinion en faveur de l'aide dans les pays donateurs, où celle-ci est sous le feu de critiques de plus en plus vives. Si de telles critiques auraient dû encourager des changements pour accroître l'efficacité de l'aide, elles ont en fait offert à certains États (notamment des États engagés dans le processus d'élaboration des ODD) un prétexte pour amputer radicalement les budgets de l'aide.

Encadré 4 : Quelles sommes sont nécessaires ?

La troisième Conférence internationale sur le financement du développement, organisée en 2015 à Addis Abeba (Éthiopie), a lancé un appel pour que l'ensemble des bailleurs fournissent entre 0,15 et 0,2 % de leur RNB aux pays les moins avancés (PMA). En 2014, les bailleurs du CAD n'ont consacré que 0,06 % de leur RNB aux PMA⁵¹. Selon des estimations préliminaires de l'OCDE, les bailleurs du CAD ont commencé à augmenter la part de leur APD destinée aux PMA et continueront en ce sens sur les trois prochaines années. Mais l'aide à certains PMA, comme la Guinée et le Niger, accuse encore une tendance à la baisse⁵².

Lors de la Conférence de Copenhague sur le climat en 2009, les pays riches s'étaient engagés à consacrer 100 milliards de dollars par an au financement de la lutte contre le changement climatique. Lors de la Conférence de Paris sur le climat en décembre 2015, les pays riches ont promis de continuer à honorer ce montant jusqu'en 2025. Oxfam estime toutefois que les pays riches ne fournissaient déjà plus qu'un cinquième du montant en question en 2014⁵³. La hausse des températures pourrait accroître les besoins de financement pour l'adaptation des pays en développement à près de 300 milliards de dollars par an d'ici 2050, et pourrait peser à hauteur de 600 milliards de dollars sur la croissance du PIB des pays en développement, soit une perte d'environ 1,3 %⁵⁴.

UNE AIDE QUI SOUTIENT LES PAYS DANS LA MOBILISATION DE FINANCEMENT DURABLE DE LEURS PROPRES PRIORITES DE DEVELOPPEMENT

L'APD est définie comme le financement provenant de pays donateurs et qui « *[a] pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement*⁵⁵. »

Toutefois, cela dépend du jugement des bailleurs de fonds, et non des pays en développement ou de leurs citoyens. Une grande part de ce qui est compté comme de l'APD ne parvient en réalité jamais aux pays en développement. Bien souvent, celle qui y parvient n'est pas investie dans les domaines avec les besoins les plus forts, mais sert les intérêts commerciaux ou sécuritaires des bailleurs. Les politiques formelles des bailleurs et/ou leurs mandats légaux peuvent influer considérablement sur la manière dont ils allouent leur aide.

Une aide qui cible les principaux besoins

Une étude menée en 2015 par Development Initiatives sur les politiques des bailleurs de fonds révèle que les organisations et institutions d'aide ayant un mandat juridiquement contraignant pour réduire la pauvreté ont accordé en 2013 une plus grande part de leur APD aux pays confrontés aux plus grands défis en matière de pauvreté⁵⁶. En d'autres termes, les lois, politiques et mandats des bailleurs influent véritablement sur la manière dont ils orientent leur aide en faveur des personnes et des pays les plus pauvres.

Oxfam a mené une analyse sur les 23 pays les plus en difficulté, sélectionnés selon les critères suivants (répertoriés dans l'Annexe 1)⁵⁷ :

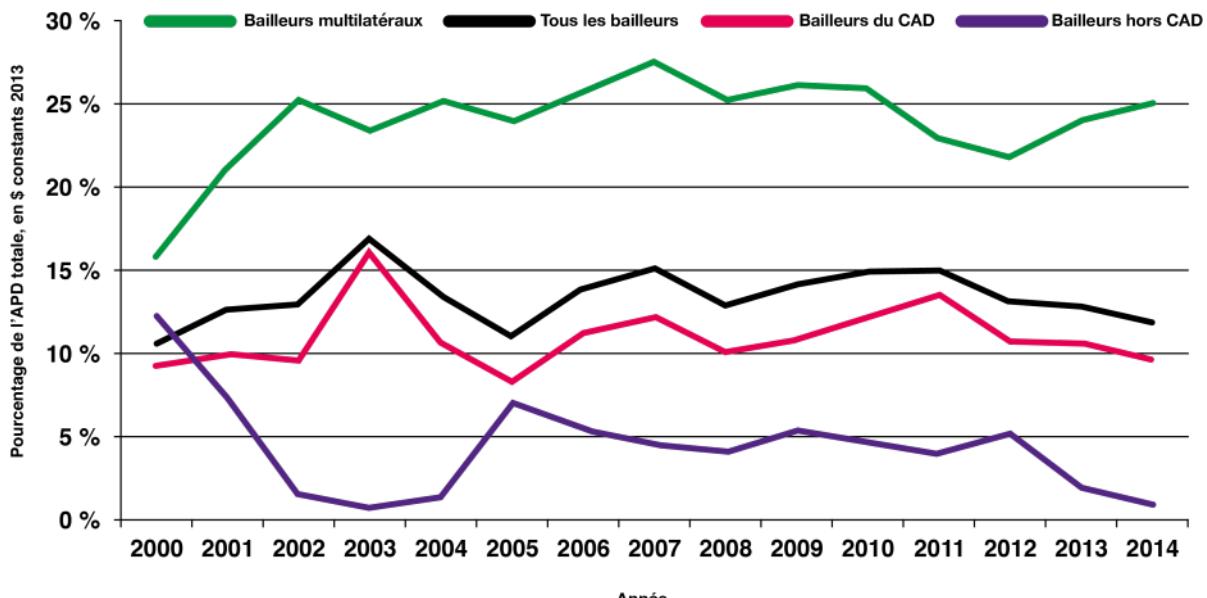
- **Capacité limitée de l'État** : dépenses publiques inférieures à 1 000 dollars par habitant par an.
- **Assiette fiscale potentielle limitée** : consommation des ménages inférieure à 2 000 dollars par habitant par an.
- **Dépendance vis-à-vis de l'aide** : l'APD représentait le principal apport extérieur vers le pays.

Plus de 248 millions de personnes parmi les 20 % les plus pauvres de la population mondiale vivaient dans ces pays en 2011 (représentant environ 18 % ; voir l'Annexe 1).

Toutefois, les bailleurs de fonds bilatéraux du CAD ont contribué à hauteur de moins de 14 % de leur aide annuelle totale à ces pays entre 2000 et 2014 (voir le **Graphique 12**). Les bailleurs hors CAD ont encore moins contribué, à hauteur de seulement 5 % environ par an. Si ce déficit a été en partie compensé par les efforts de sources multilatérales d'APD,

ces 23 pays ont toutefois reçu une moindre part de l'APD totale de tous les bailleurs de fonds que ne l'auraient exigé leurs difficultés en matière de pauvreté et de développement.

Graphique 12 Pourcentage de l'APD aux 23 pays les plus en difficulté



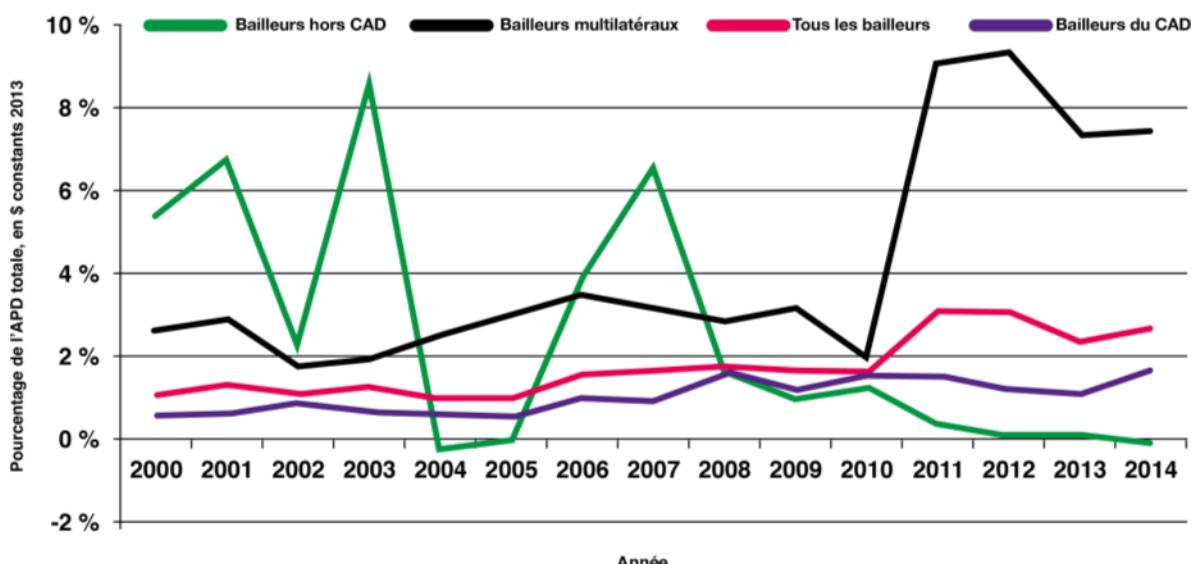
Source : analyse et calculs d'Oxfam basés sur les données de la Banque mondiale et de Development Initiatives. Voir les données en question dans l'Annexe 1⁵⁸.

À l'inverse, tous les bailleurs du CAD, y compris les bailleurs bilatéraux, fournissent une part d'APD légèrement supérieure aux pays confrontés à des difficultés de développement moins sévères. Prenons un autre échantillon de pays « moins en difficulté » d'après les critères suivants :

- **Capacité supérieure de l'État** : dépenses publiques supérieures à 4 000 dollars par habitant par an.
- **Assiette fiscale potentielle plus solide** : consommation des ménages supérieure à 4 000 dollars par habitant par an.⁵⁹
- **Moindre dépendance vis-à-vis l'aide** : les apports extérieurs hors APD vers le pays étaient supérieurs à l'APD.

En 2011, seulement 4,2 millions de personnes parmi les 20 % les plus pauvres dans le monde (représentant 0,5 % ; voir l'Annexe 2) vivaient dans les 11 pays⁶⁰ répondant à ces critères. Toutefois, les bailleurs de fonds bilatéraux du CAD ont envoyé 1,5 % de leur APD totale à ces 11 pays en 2011 (voir le Graphique 13). Ensemble, ces pays ont reçu plus de 3 % de l'APD mondiale totale en 2011, un chiffre qui a triplé au cours de la décennie écoulée. Cela ne signifie pas que cette aide ait été gaspillée ; ces 11 pays éprouvent toujours des difficultés à atteindre les ODD. Mais si l'un des critères principaux pour investir l'APD est d'aider les personnes et les pays les plus pauvres à rattraper leur retard, cette analyse suggère alors que les bailleurs ont pris un mauvais cap.

Graphique 13 Pourcentage de l'APD aux 11 pays les moins en difficulté



Source : analyse et calculs d'Oxfam basés sur les données de la Banque mondiale et de Development Initiatives. Voir les données en question dans l'Annexe 2⁶¹.

Aide au développement des pays à revenus intermédiaires

Plus de 44 millions de personnes parmi les 20 % les plus pauvres dans le monde vivent dans 52 pays classés dans la catégorie des pays à revenus intermédiaires élevés⁶². Ces pays présentent un revenu par habitant plus élevé et sont davantage susceptibles de posséder les ressources nationales pour atteindre les ODD.

Toutefois, l'étude présentée plus haut démontre que certains pays à revenus intermédiaires comptent parmi ceux avec le besoin le plus fort en financement public, bon nombre de ces pays comptant certaines des personnes les plus pauvres dans leur population. Cela vaut également pour les pays ayant récemment été « promus » du groupe de pays à faibles revenus vers celui des pays à revenus intermédiaires.

La pauvreté dans ces pays est exacerbée par des niveaux élevés d'inégalités. Les personnes les plus pauvres dans ces pays ne sont pas encore parvenues à s'assurer les ressources, les opportunités ou les investissements publics pour sortir de la pauvreté et revendiquer leurs droits. En plus de compter dans leur population certaines des personnes les plus pauvres, bon nombre de ces pays à revenus intermédiaires, et en particulier ceux venant de rejoindre cette catégorie, sont confrontés à divers chocs néfastes tels qu'une croissance ralentie ou des problèmes de gouvernance. Certains d'entre eux accueillent en outre un grand nombre de réfugiés et de migrants, faisant peser un poids supplémentaire sur les budgets publics et exacerbant leur fragilité⁶³. Les bailleurs de fonds doivent se garder de tout désinvestissement précipité ou irréfléchi, simplement parce que le revenu par habitant a augmenté de sorte que le pays a désormais le statut de pays à revenus intermédiaires alors que cela ne reflète pas la pauvreté au sein du pays.

Même si ces pays sont moins dépendants vis-à-vis de l'aide que les pays les moins avancés, l'aide continue d'y jouer un rôle essentiel pour renforcer le contrat social entre citoyens et État. L'aide est ainsi un outil indispensable pour renforcer l'implication des citoyens, permettant à la population de revendiquer ses droits et sa part des bénéfices liés à la croissance économique nationale. L'aide participera ainsi au soutien apporté aux habitants de ces pays à revenus intermédiaires bas pour leur permettre d'exiger leur part du progrès découlant du développement.

Mobilisation des ressources nationales et optimisation fiscale

L'un des moyens pour renforcer l'efficacité de l'APD est d'investir davantage pour aider les pays à augmenter leurs propres recettes par le biais de la mobilisation des ressources nationales (MRN). Une analyse menée pour les Nations unies prédit que les pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires bas auront besoin de générer plus de 2 000 milliards de dollars chaque année jusqu'en 2030 afin de contribuer à leur échelle au financement des ODD⁶⁴. Le fait d'aider les pays à générer eux-mêmes davantage de recettes propres leur permet non seulement de disposer de ressources supplémentaires pour le développement, mais leur donne également plus de latitude quant à la manière dont ces ressources sont utilisées ; elles peuvent ainsi être consacrées à des domaines jugés prioritaires par les citoyens, sans qu'il soit nécessaire de trouver des compromis avec les bailleurs de fonds.

En juillet 2015, plusieurs bailleurs de fonds ont annoncé qu'ils allaient doubler collectivement leur soutien en faveur de la MRN par le biais de l'Addis Tax Initiative⁶⁵. Une analyse menée par Development Initiatives révèle qu'en 2013, l'ensemble des bailleurs n'ont investi que 92,6 millions de dollars dans des programmes ayant pour principal objectif la MRN, ainsi que 600 millions de dollars supplémentaires dans des programmes avec une « composante » MRN⁶⁶. Même en combinant les deux à titre de référence, l'engagement d'Addis-Abeba à doubler l'aide de ce type ne représenterait toujours que moins de 1,4 milliard par an d'aide investie dans la MRN, ce qui est bien en-deçà de l'ampleur de la tâche.

Il ne suffit pas d'investir dans les systèmes fiscaux des pays en développement. Les politiques fiscales des pays donateurs sapent souvent les efforts pour aider les pays en développement à percevoir une plus grande part des impôts qui leur reviennent de droit.

L'optimisation fiscale des sociétés multinationales prive chaque année les pays en développement d'environ 100 milliards de dollars⁶⁷. Environ 30 % de la richesse financière détenue par les Africains les plus riches (pour un total de 500 milliards de dollars) se trouve en fait dans des paradis fiscaux offshore⁶⁸. Pour les pays africains, c'est un manque à gagner fiscal supplémentaire de 14 milliards de dollars par an, assez pour financer les soins de santé qui pourraient sauver la vie à des millions d'enfants et pour employer suffisamment d'enseignants pour que chaque enfant africain puisse aller à l'école⁶⁹.

Le fait d'exiger des sociétés multinationales qu'elles publient des rapports financiers pour chaque pays dans lequel elles interviennent pourrait contribuer de manière significative aux efforts de MRN et au renforcement de l'administration et des systèmes nationaux de perception des impôts.

UNE AIDE QUI PERMET AUX PAYS D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT EXIGÉS PAR LEURS CITOYENS

L'un des prérequis des ODD est que chaque pays soit maître de ses propres avancées. Un moyen pour tirer le meilleur parti de l'aide consiste à veiller à ce qu'elle renforce les institutions nationales et locales en développant leur capacité et en les rendant plus efficaces et plus réactives. Cela aurait pour conséquence de renforcer également la redevabilité en matière de réalisation des ODD.

Les bailleurs du CAD se sont à plusieurs reprises engagés à utiliser et à renforcer les systèmes des pays partenaires et ce depuis la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005, érigeant l'appropriation par les pays comme principe fondamental d'une aide efficace. L'ensemble d'engagements le plus récent est le partenariat de Busan, conclu en 2011. Il souligne les principes d'appropriation des priorités de développement par les pays en développement, la place centrale des résultats, les divers partenariats pour le développement, ainsi que la transparence et la responsabilité partagée vis-à-vis des résultats en matière de développement⁷⁰.

Le partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) créé à Busan est le principal organe de surveillance de la mise en œuvre des engagements pour l'efficacité de l'aide. Mais les bailleurs de fonds accusent toujours un retard pour honorer leurs engagements. Par conséquent, les politiques des bailleurs viennent parfois saper ou contourner les systèmes nationaux des pays

en développement de plusieurs manières. Si les bailleurs veulent que les pays puissent finir par se passer de l'aide pour gérer leur propre développement, ils doivent en priorité concevoir leurs programmes d'aide pour soutenir l'autonomie⁷¹. Voici cinq méthodes pour y parvenir.

1. Incrire l'aide aux budgets des pays partenaires

Lorsque les bailleurs ne fournissent pas en temps voulu des informations utiles aux États des pays partenaires afin que ces derniers puissent les intégrer dans les budgets nationaux, ces flux se retrouvent hors de tout examen parlementaire. Cela complique d'autant la tâche des représentants de ces États pour gérer l'impact de l'aide en termes macro-économique et en termes de développement. Les bailleurs se sont engagés à ce qu'au moins 85% de l'aide soit comptabilisée dans les budgets des pays partenaires, mais seulement 64 % l'était en 2014⁷². De plus, de nombreux bailleurs de fonds ont réduit leur recours à l'aide budgétaire et au l'aide budgétaire sectorielle, malgré tous les arguments en faveur de ce type d'aide pour soutenir l'appropriation par les pays et contribuer à des résultats plus positifs en matière de développement⁷³. La fourniture d'une aide par ces biais réduit les coûts de transaction, soutient les programmes nationaux et rend les États plus redéposables vis-à-vis de leurs citoyens. Elle couvre les frais récurrents, notamment les salaires des enseignants et des infirmiers et infirmières dont les pays les plus pauvres ont tant besoin. Ainsi, l'aide contribue à l'appropriation par chaque pays concerné et produit des résultats bien plus probants en termes de réduction de la pauvreté⁷⁴.

2. Mettre fin à l'aide liée

Le fait de « lier » l'aide à une exigence d'utilisation exclusive pour acheter des biens ou des services auprès du pays donateur peut exclure des fournisseurs pourtant capables d'apporter une plus grande valeur ajoutée. La plupart des bailleurs ont beaucoup évolué à cet égard en déliant leur aide de manière informelle. Toutefois, le problème de la conditionnalité de facto informelle subsiste. En 2013, l'attribution de près de 11 % de l'APD totale était liée à des contrats. Près de la moitié de ce montant (soit 6,4 milliards de dollars) a été accordée à des fournisseurs basés dans les pays donateurs. Moins de 0,5 % de la valeur des contrats a été octroyée à des fournisseurs dans les pays les moins avancés ou les pays pauvres fortement endettés⁷⁵.

3. Utiliser les systèmes nationaux

À l'instar des muscles, les systèmes publics se renforcent lorsqu'ils sont sollicités et s'atrophient lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Malgré l'engagement pris en 2011 d'utiliser, par défaut, les systèmes nationaux, aucun changement mesurable n'était constaté en 2014⁷⁶. De manière inquiétante, certains bailleurs dans ce domaine semblent même accuser un ralentissement. USAID, principale agence d'APD des États-Unis, avait pour objectif d'augmenter de 30% la part de son APD utilisant

directement les systèmes nationaux des pays partenaires. Mais entre 2010 et 2014, les données du CAD révèlent que le gouvernement américain n'a augmenté la part de l'APD totale fournie via les systèmes des États partenaires que d'un point (de 3,55 % à 4,54 %)⁷⁷. Le Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni, qui compte depuis longtemps parmi les principaux fournisseurs d'aide budgétaire pour les pays en développement, a annoncé qu'il allait mettre un terme à tout appui budgétaire traditionnel, une méthode pourtant essentielle d'utilisation des systèmes nationaux⁷⁸.

4. Renforcer les capacités statistiques des pays partenaires

La transparence et la redevabilité sont des principes fondamentaux pour une aide efficace. Les pays en développement et leurs citoyens ont besoins de davantage de données de qualité pour mieux identifier et mesurer les problèmes, suivre et surveiller les investissements, et évaluer et hiérarchiser les stratégies efficaces pour déployer leurs propres efforts en vue de réaliser les ODD. Même lorsque les données sont disponibles (enquêtes ou évaluations auprès de la population, par exemple), elles sont rarement partagées avec les pays en développement, ce qui restreint la capacité des personnes pauvres et de leurs représentants au gouvernement ou dans la société civile d'influer sur la manière dont l'aide est fournie. Le soutien des bailleurs de fonds au développement des systèmes statistiques des pays en développement en 2013 n'était que de 448 millions de dollars dans le monde. Cela représente moins de 0,25 % de l'APD globale⁷⁹.

5. Mettre en place de politiques de sauvegarde

Les citoyens doivent avoir accès à des mécanismes de recours transparents dans l'éventualité où ils seraient négativement impactés par la mise en œuvre des projets et programmes d'aide⁸⁰. Des politiques de sauvegarde doivent garantir une protection contre des externalités sociales et environnementales qui sont souvent générées dans le cadre des projets d'aide de grande envergure. Les bailleurs multilatéraux tels que les institutions financières internationales ont déjà mis en place ce type de politiques.⁸¹ Les bailleurs bilatéraux et les gouvernements des pays bénéficiant de l'aide doivent également mettre en place de telles politiques de sauvegarde afin d'orienter leur investissements.

Enfin, des politiques de sauvegarde doivent être intégrées dans les systèmes nationaux de sorte à s'appliquer aux investissements d'aide et aux investisseurs nationaux. Elles doivent s'appliquer à tous les projets d'aide, qu'ils soient mis en œuvre par les États, les bailleurs de fonds, le secteur privé ou une combinaison de plusieurs acteurs. Comme les capacités restent souvent limitées, ce processus doit être développé de manière pertinente et déployé en consultation avec la société civile au niveau national et local.

Les bailleurs de fonds doivent aussi fournir davantage de données sur les bénéficiaires réels de leurs investissements. Si les bailleurs de fonds ont certes amélioré leur transparence en matière d'aide depuis Busan⁸², il faut encore plus d'informations de bonne qualité pour réaliser tout le potentiel de l'aide. De nombreux bailleurs de fonds ne publient pas certaines informations de base sur l'aide fournie ; bien souvent, les données publiées ne sont pas particulièrement pertinentes pour informer les citoyens ou les représentants du gouvernement des pays partenaires sur les activités des bailleurs. Une étude menée en 2013 sur 10 pays dépendants de l'aide révèle qu'aucune information n'était disponible publiquement sur plus de 13 milliards de dollars d'investissement d'aide pour cette année (soit 42 % de l'aide totale acheminée vers ces 10 pays)⁸³. Les informations sur l'aide doivent être opportunes, accessibles, comparables et exhaustives. Conformément aux engagements pris à Busan, tous les bailleurs de fonds devraient signer l'International Aid Transparency Initiative (IATI) et publier leurs données comme le prévoit celle-ci. Une avancée significative consisterait à utiliser de manière systématique le marqueur d'égalité hommes-femmes du CAD de l'OCDE lors du suivi et du partage des statistiques sur l'aide. Cela contribuerait en effet à s'assurer que l'aide répond efficacement aux besoins particuliers des femmes et des filles.

Afin de remédier à certaines mauvaises pratiques, les bailleurs de fonds devraient :

- s'assurer que l'aide est, autant que possible, inscrite aux budgets des pays en développement ;
- délier immédiatement toute leur aide aux pays en développement, y compris l'aide alimentaire et l'assistance technique ;
- utiliser les systèmes nationaux comme mode par défaut d'acheminement de l'aide ;
- publier des données sur leurs propres investissements d'aide, et investir dans des données détenues par les pays ;
- octroyer l'aide sur le long terme et de manière prévisible, de préférence selon un roulement sur trois ans ;
- mettre en place des mécanismes de sauvegarde de sorte à s'assurer que les projets d'aide ne nuisent pas aux citoyens.

UNE AIDE QUI ENCOURAGE LES CITOYENS À SOLICITER LES INVESTISSEMENTS ET À OBTENIR LES RÉSULTATS DONT ILS ONT BESOIN

Le contrat soutenant le développement, de même que la réalisation des ODD, suppose que les citoyens aient le pouvoir et la liberté de demander des comptes à leur gouvernement et au secteur privé, que ce soit à titre

individuel ou collectif. Ce rapport souligne les efforts supplémentaires que les bailleurs de fonds peuvent déployer pour soutenir une gouvernance efficace. La redevabilité des gouvernants doit également être une préoccupation prioritaire.

L'aide au service de l'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes est essentielle pour le développement. Telle est l'une des grandes conclusions de l'Agenda 2030 et des ODD, avec un objectif ambitieux (ODD n°5). Toutefois, pour ce qui est de l'égalité entre les femmes et les hommes et des droits des femmes dans la coopération au développement, on constate un énorme écart de financement entre les genres. Selon le Secrétaire général des Nations unies, seulement 10 % environ de l'APD est allouée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes⁸⁴. Selon des estimations d'ONU Femmes, certains pays accusent un manque de financement de 90 % pour leurs plans d'action nationaux sur l'égalité entre les femmes et les hommes⁸⁵. Combler ce manque doit être une priorité absolue pour les bailleurs de fonds, afin de garantir que les ODD sont également atteints pour les femmes et les filles de sorte à ce qu'elles ne soient pas laissées pour compte dans les ODD⁸⁶.

Il y a également un problème avec l'aide ciblant les problématiques plus épineuses ayant trait à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'aide des bailleurs de fonds du CAD pour l'égalité entre les femmes et les hommes a plus que triplé entre 2000 et 2014, atteignant 28,7 milliards de dollars, principalement concentrés sur l'éducation et la santé⁸⁷. Mais il subsiste de gros manques de financement, notamment dans les secteurs économiques et productifs, ainsi que pour les programmes destinés à mettre un terme aux violences faites aux femmes et aux filles⁸⁸.

Des études révèlent que soutenir les organisations des femmes est la manière la plus efficace de promouvoir un changement à long terme en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et des droits des femmes, de demander des comptes aux autres acteurs et de faire évoluer les structures sous-jacentes du pouvoir et les normes sociales⁸⁹.

Toutefois, ces organisations sont souvent les dernières à recevoir un financement de la part des bailleurs de fonds. Une enquête de 2011 menée par l'Association for Women's Rights in Development (AWID) auprès de 740 organisations de femmes a révélé que leur revenu annuel médian était de seulement 20 000 dollars⁹⁰. De plus, le financement sensible au genre est rarement destiné aux dépenses de base ou dispensé sur le long terme ou de manière prévisible. De telles pratiques des bailleurs de fonds ne sauraient être efficaces pour répondre aux besoins de financement pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Une aide qui soutient les organisations de la société civile et leur espace d'expression

L'espace pour l'action civique (ou la création d'un environnement favorable à la société civile ; voir l'**Encadré 5**) est un préalable essentiel pour réaliser une nouvelle vision de l'aide. Les bailleurs de fonds ne doivent pas se contenter d'investir dans la collaboration entre l'État et la société civile. Ils doivent aussi investir plus activement dans le renforcement de la société civile des pays en développement et contribuer à un espace d'action plus vaste pour la société civile. Les organisations de veille citoyenne qui scrutent et promeuvent les droits civiques et politiques fondamentaux indispensables à l'action civique (tels que la liberté d'expression, d'association et de rassemblement) ont toujours besoin de financements publics. Lorsque les ressources publiques nationales sont très limitées, l'aide s'est révélée être un outil essentiel pour apporter un soutien que sont incapables de fournir la plupart des autres sources de financement du développement.

Encadré 5 : Qu'est-ce que la société civile⁹¹ ?

La société civile se rapporte à « tout ce qu'il y a entre le citoyen et l'État », des groupes d'entraide communautaire aux syndicats et groupes commerciaux, en passant par les mouvements de femmes, les organisations humanitaires et de développement, les groupes religieux, les militants pour les droits humains, les militants pour la paix et bien d'autres encore.

La société civile offre une plateforme permettant aux citoyens de s'organiser en dehors de l'État, du secteur privé et de la famille. C'est une composante essentielle de toute société décente au sein de laquelle des valeurs comme la confiance et la coopération occupent une place centrale, et dans laquelle les personnes pauvres et marginalisées peuvent acquérir une plus grande maîtrise sur leur vie en exerçant leur droit à la participation politique, à la liberté d'expression, d'information et de rassemblement, et accéder à la justice. Cela inclut en premier lieu les mouvements de jeunes et de femmes, souvent sources de changements sociaux positifs et, dans de nombreux pays, une « société civile virtuelle » comme composante majeure de l'action pour un monde meilleur.

Les bailleurs de fonds du CAD acheminent la majorité de l'APD destinée à la société civile par le biais d'organisations basées ou actives dans les pays donateurs. Selon l'OCDE, « *en 2013, les membres du CAD ont fourni environ sept fois et demi plus d'aide via ou directement à des OSC basées dans les pays donateurs que par le biais d'OSC des pays en développement et trois fois plus d'aide via les OSC des pays donateurs que via des OSC internationales*⁹². »

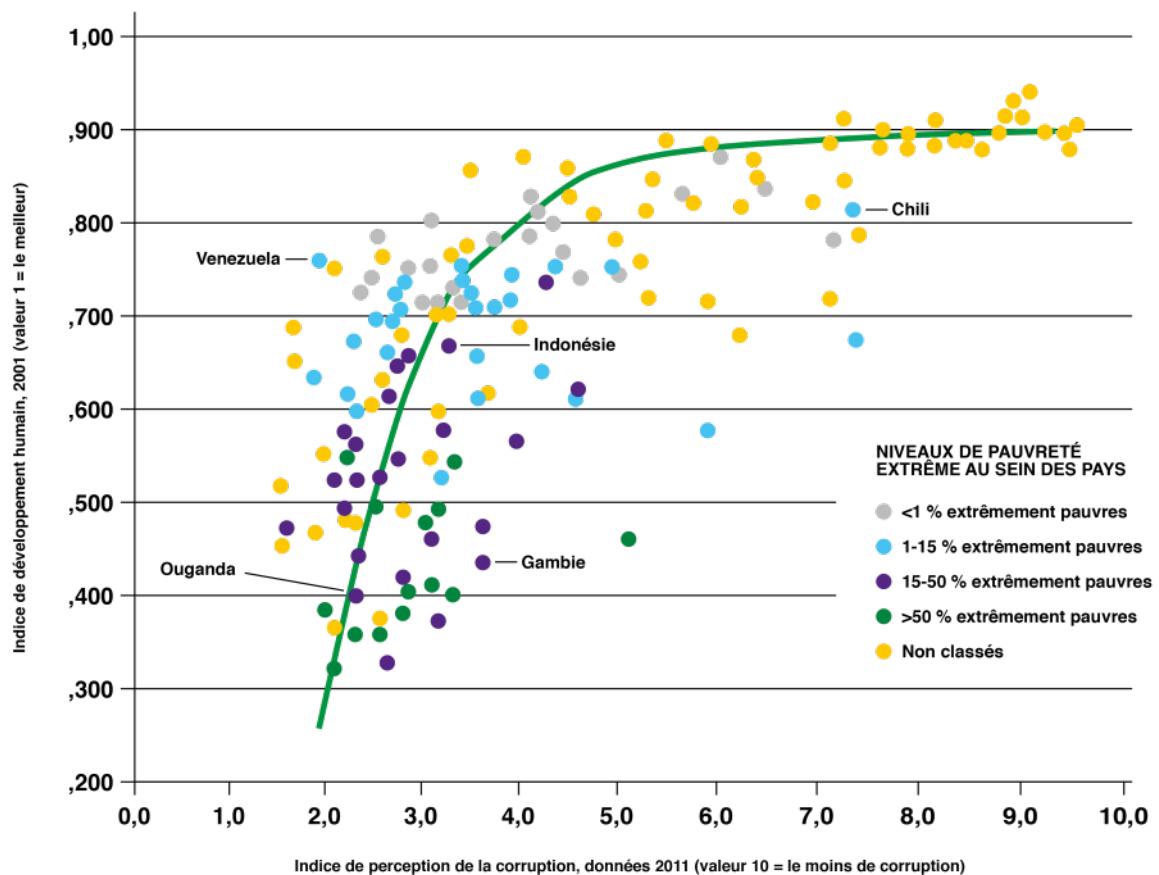
Il convient de souligner que de nombreuses organisations de la société civile (OSC) internationales transmettent une part importante de ce financement à des partenaires d'OSC locales et peuvent aussi apporter leur expertise ou des capacités précieuses pour les OSC locales. Toutefois, de nombreux bailleurs de fonds sous-estiment le rôle irremplaçable des organisations nationales. Les bailleurs de fonds qui

ont commencé à adopter des mesures pour s'assurer que davantage de ressources parviennent effectivement à la société civile peuvent servir de modèles. Cela peut passer par un acheminement de ces fonds directement aux OSC des pays en développement, lorsque les capacités le permettent, ou via des OSC intermédiaires qui suivent une approche fortement axée sur le partenariat, en veillant à ce qu'une grande majorité de ces fonds soit au final gérée et mise en œuvre par la société civile nationale. Même si les ressources ou les capacités techniques sont limitées, les OSC nationales sont souvent mieux placées pour aider leurs propres citoyens à jouer pleinement leur rôle dans le contrat de développement en exigeant une gouvernance redevable.

Une aide qui lutte contre la corruption

La corruption et la défaillance de gouvernance ont de lourdes conséquences pour les personnes pauvres, non seulement en détournant des ressources précieuses nécessaires pour le développement, mais aussi en mettant en péril la confiance envers les institutions publiques et en captant ces ressources en faveur des intérêts de quelques élites privilégiées. Il n'est donc pas surprenant de constater une corrélation entre corruption et manque de développement (voir le Graphique 14).

Graphique 14 Développement humain des populations pauvres en fonction de la corruption



Source : T. S. Ahmad (2015), *To Fight Corruption, Localize Aid: How US Foreign Assistance Can Support a Locally Driven Fight Against Corruption*. Washington, DC : Oxfam Amérique. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://www.oxfamamerica.org/static/media/files/CorruptionFINAL-small.pdf>⁹³

Alors que les bailleurs de fonds du CAD ont investi près de 100 millions de dollars d'aide par an à la lutte contre la corruption, bien peu des efforts déployés ont fourni des résultats mesurables. Cela est dû au fait que les bailleurs de fonds ont tendance à considérer que la corruption est le fait d'un manque d'expertise technique, de capacités institutionnelles ou de procédures formelles. Par conséquent, ils cherchent à investir dans des solutions techniques comme la formation ou le renforcement des systèmes⁹⁴.

Toutefois, la corruption est souvent le résultat de situations sociales et politiques au sein d'un pays donné, liées à sa propre histoire. Lorsque les bailleurs de fonds ne tiennent pas compte des contextes politiques et sociaux des pays où ils interviennent, ils s'exposent bien davantage à ce que leurs efforts pour une meilleure gouvernance soient vains.

Plutôt que de chercher à imposer un modèle de bonne gouvernance, une approche plus efficace consisterait à soutenir les revendications pour une meilleure gouvernance depuis l'intérieur du pays lui-même. Les États partenaires bénéficiaires de l'aide devraient être systématiquement encouragés à rendre des comptes à leurs citoyens. Cela peut également supposer d'identifier des leaders locaux, internes ou externes au gouvernement, et de trouver des moyens de soutenir leurs efforts existants en termes de redevabilité. Au lieu d'adopter une approche axée sur la confrontation, les bailleurs de fonds peuvent soutenir le travail des citoyens en collaborant avec les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales sur des problématiques précises, comme l'amélioration de l'accès aux services de base. En insistant sur la redevabilité dans la fourniture des services, les bailleurs de fonds peuvent contribuer à l'émergence d'une gouvernance plus réactive et plus redevable.

Encadré 6 : Partenariat mondial pour la responsabilité sociale (Global Partnership for Social Accountability - GPSA) de la Banque mondiale

La Banque mondiale est à l'origine d'une part importante des recherches menées depuis 15 ans pour comprendre comment promouvoir une meilleure gouvernance dans les pays en développement. Aujourd'hui, la Banque mondiale met en pratique certains des enseignements tirés en déployant l'initiative Global Partnership for Social Accountability (GSPA).

Le GSPA a été conçu pour compléter l'approche de la Banque mondiale en matière de gouvernance avec un nouvel outil. Il vise à aider les OSC à participer à la conception, au suivi et à la mise en œuvre des investissements financés par la Banque mondiale. Par exemple, la Banque mondiale finance les efforts de l'État du Tadjikistan pour étendre l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement dans les zones rurales. La Banque mondiale, par le biais du GSPA, aide Oxfam à œuvrer aux côtés du syndicat de consommateurs du Tadjikistan (CU-TJK) pour développer les capacités et les mécanismes de surveillance des performances des prestataires de services par la société civile, ainsi que pour veiller à ce que les priorités des citoyens soient bien prises en compte dans la mise en œuvre. Entre autres objectifs à l'horizon 2017, les efforts déployés visent à augmenter de 0 à 80 % la part des citoyens concernés par le projet qui sont en mesure d'exprimer leur avis, ainsi qu'à s'assurer que les autorités prennent des mesures concernant au moins 30 % des retours d'information, 70 % des réponses gouvernementales étant initiées par des femmes⁹⁵.

UNE AIDE QUI PERMET AUX POPULATIONS DE SORTIR DURABLEMENT DE LA PAUVRETÉ

Les bailleurs de fonds se concentrent souvent sur les résultats de développement uniquement jusqu'au terme de leur projet ou programme spécifique. Le fait de garantir aux pays et aux communautés locales un rôle central contribue à cibler les investissements sur les avancées à long terme en matière de développement.

Renforcement de la résilience locale

Il y aura toujours des catastrophes dépassant les capacités d'un pays à faire face. Mais des situations d'urgence prolongée (dont beaucoup résultent de conflits ou, de plus en plus, des conséquences du changement climatique) sollicitent encore le système d'intervention humanitaire mondial. Ainsi, il est urgent d'aider les pays à se passer de l'aide internationale récurrente pour les urgences de moindre ampleur auxquelles ils pourraient faire face eux-mêmes si leurs capacités étaient renforcées.

Les pays en développement ont besoin de soutien pour se préparer, répondre et se relever de catastrophes sans être trop dépendants de l'aide internationale. Plusieurs éléments confirment que de tels investissements peuvent aider les pays à renforcer l'impact de leurs efforts de développement. Selon une étude menée au Kenya, chaque dollar investi dans la résilience aux catastrophes permet d'économiser 2,90 dollars sous la forme d'une réduction des dépenses humanitaires, d'une prévention des pertes et de progrès en matière de développement (modélisation sur 20 ans). Au Bangladesh, ce ratio atteint 5 dollars pour chaque dollar dépensé⁹⁶. Pourtant, les bailleurs de fonds consacrent des montants dérisoires à la réduction du risque de catastrophe, en l'occurrence seulement 0,4 % de l'APD totale sur les 30 dernières années⁹⁷.

Les bailleurs de fonds doivent donc en priorité aider les pays à créer les institutions et les outils d'intervention dont ils ont besoin pour gérer les petites urgences. L'un des avantages de cette approche est qu'une grande partie des capacités requises par les pays en développement pour répondre aux situations d'urgence (institutions gouvernementales compétentes et société civile forte et autonome) sont les mêmes que celles contribuant à l'ensemble des ODD.

Financement de l'adaptation au changement climatique

Une estimation des coûts préparée pour les Nations unies suggère que les pays en développement auront collectivement besoin de près de 2 000 milliards de dollars supplémentaires sur les 15 prochaines années pour faire face aux conséquences du changement climatique, en sus des fonds nécessaires pour atteindre les ODD⁹⁸. Ce montant est supérieur aux prévisions d'APD des bailleurs de fonds sur les 11 prochaines années, aux niveaux actuels.

Les chiffres ayant trait au financement de la lutte contre le changement climatique sont très contestés. Un rapport OCDE-Climate Policy Initiative (CPI) préparé en amont de la Conférence de Paris sur le climat en 2015 estime que le financement bilatéral total des membres du CAD pour la lutte contre le changement climatique était de 24,6 milliards de dollars en 2013-2014, auxquels s'ajoutent 17,9 milliards de dollars de financement public multilatéral pour la lutte contre le changement climatique provenant de banques de développement et de grands fonds pour le climat⁹⁹. Les recherches menées par Oxfam révèlent au contraire que le financement public pour la lutte contre le changement climatique n'a représenté que 11 à 14 milliards de dollars sur cette période, avec un financement spécifiquement consacré à l'adaptation (financement destiné à aider les pays à faire face aux conséquences immédiates du changement climatique) estimé entre 4 et 6 milliards de dollars, bien en deçà des besoins réels des pays¹⁰⁰.

Tous les pays ne seront pas touchés de la même manière par le changement climatique ; certains, comme les petits pays insulaires et les pays arides, sont particulièrement vulnérables. Malgré cela, en 2013, à

peine 9 % des nouveaux financements pour la lutte contre le changement climatique étaient destinés au quart supérieur des pays les plus vulnérables¹⁰¹.

Le soutien des bailleurs de fonds pour l'adaptation au changement climatique est particulièrement indispensable car les personnes les plus touchées par le changement climatique (celles vivant en situation de pauvreté) sont aussi celles qui en sont les moins responsables. Le milliard de personnes les plus pauvres dans le monde ne sont à l'origine que de 3 % des émissions de carbone. Étant donné la contribution disproportionnée des pays riches au changement climatique, les bailleurs de fonds ont une obligation morale de financer les efforts pour faire face à ses conséquences. Il est vital que les bailleurs de fonds financent la lutte contre le changement climatique en plus de ce qu'ils fournissent pour tenir les engagements existants en matière d'aide, comme l'objectif de 0,7 du RNB, et cessent de détourner l'aide existante vers le financement de la lutte contre le changement climatique. Pour commencer, les pays doivent en premier lieu s'engager à s'assurer que le financement de la lutte contre le changement climatique considéré comme APD s'inscrive dans un budget général croissant de l'aide, et qu'il augmente au moins au même rythme.

5 LE DETOURNEMENT DE L'AIDE : UNE TENDANCE INQUIETANTE

De plus en plus d'aide est détournée par les donateurs pour financer leurs propres besoins intérieurs. Cette pratique révèle une tendance inquiétante : au lieu d'être dépensée dans les pays les plus pauvres pour subvenir aux besoins des pays les plus pauvres, l'aide est dépensée dans les pays riches. C'est une pratique souvent conforme aux règles du CAD de l'OCDE relatives à ce que les donateurs peuvent comptabiliser dans l'APD. Toutefois, même si les règles du CAD autorisent les donateurs à dépenser de l'aide dans les pays riches, par exemple pour financer les coûts des réfugiés dans les pays donateurs ou les coûts imputés des étudiants issus de pays en voie de développement, cela ne signifie pas que c'est ce qu'il convient de faire ou que les pays doivent appliquer ces règles. À long terme, c'est une pratique qui mine la qualité de l'aide, non seulement parce que les pays pauvres disposent de montants moindres mais aussi parce qu'elle affaiblit la capacité des pays et des personnes les plus pauvres à concevoir leur propre trajectoire de développement pour réaliser les ODD. On attend de l'aide française qu'elle soit consacrée à des écoles primaires au Sénégal et non à des bourses pour La Sorbonne.

L'AIDE ET LES COUTS DES REFUGIES DANS LES PAYS DONATEURS

De plus en plus, les donateurs piochent dans les budgets de l'aide pour couvrir les coûts de l'accueil des réfugiés sur leur propre territoire (voir l'exemple de la Suède au **cadre 7**). En 2015, la somme consacrée par les donateurs du CAD aux coûts des réfugiés dans les pays donateurs (argent dépensé sur leur propre territoire) a doublé pour passer à 12 milliards de dollars (9 pourcent du montant total de l'APD). Pour les membres du CAD membre de l'UE, cette somme représentait 13,1 pourcent de leur APD¹⁰². Il ne fait pas de doute que l'aide aux réfugiés est une dépense publique importante ; tous les gouvernements ont la responsabilité de garantir les droits des peuples qui fuient violences, souffrances et persécutions. Cependant, il est contreproductif d'assurer les coûts de l'accueil des réfugiés dans les pays donateurs grâce aux budgets de l'aide publique : l'aide est faite pour réduire la pauvreté et les inégalités dans les pays en développement et non pour être dépensée dans les pays donateurs. Les donateurs doivent trouver d'autres moyens de réunir les fonds pour assurer l'aide dont les réfugiés qui se trouvent sur leur territoire ont si besoin, sans détourner l'aide en faveur des personnes les plus pauvres. Ce détournement est la conséquence de l'opportunisme politique et du raisonnement à court terme des pays donateurs, qui n'ont pas alloué de ressources supplémentaires au financement de ces dépenses. De façon indirecte, les règles du CAD de l'OCDE appuient cette pratique. Elles ne devraient pas permettre aux gouvernements donateurs de comptabiliser les coûts des réfugiés dans les pays donateurs sous la bannière de l'aide publique.

Encadré 7 : La Suède est le premier bénéficiaire de sa propre aide

En 2015, la Suède a consacré près de 2,4 milliards de dollars, soit près d'un tiers de son budget d'aide, au financement des besoins des réfugiés en Suède. Ainsi, la Suède est devenue le plus grand destinataire de l'aide suédoise en 2015, bénéficiant d'une somme plus importante que celle allouée par le pays à l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne.

AIDE ET SECURITE

La violence et l'insécurité mettent en péril les efforts de développement. De son côté, l'aide peut contribuer à la paix et à la sécurité. Aider les populations à vivre en sécurité dans leur propre pays est un aspect important de l'appui au développement et de la défense des droits humains. Les donateurs utilisent cependant souvent l'aide pour servir leurs propres besoins sécuritaires à court terme¹⁰³, plutôt que les besoins à long terme relatifs à la sécurité et aux droits humains des populations et des pays les plus pauvres.

L'aide aux services de sécurité dans les pays en développement affiche un maigre bilan quant à l'amélioration réelle des droits humains ; elle aboutit souvent au développement d'institutions chargées de la sécurité qui sont moins responsables vis-à-vis de leurs propres citoyens¹⁰⁴.

Récemment, les donateurs du CAD ont adopté de nouvelles règles concernant l'utilisation de l'aide pour « *la prévention de l'extrémisme violent*¹⁰⁵ ». Si les activités « *visant à répondre à ce qui est perçu comme des menaces contre les pays donneurs* » sont exclues, un nombre limité d'activités « *pilotées par les pays partenaires et [dont le] but essentiel est de favoriser le développement* » sont autorisées. Malgré la formulation prudente et les efforts pour limiter la portée de ces règles, la façon dont les donateurs les appliqueront, alors que la définition de « l'extrémisme » est un sujet très controversé, devra faire l'objet d'un suivi particulièrement attentif.

L'AIDE POUR FAIRE LEVIER SUR LES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

De plus en plus de donateurs se servent de l'aide pour faire levier sur les investissements du secteur privé dans les pays en développement. Certains de ces fonds et de ces programmes subventionnent implicitement le secteur privé national des pays donateurs¹⁰⁶. Tout appui des donateurs au secteur privé doit démontrer la valeur ajoutée de la mesure et garantir un développement durable ainsi que la réduction de la pauvreté. Surtout, les investissements du secteur privé doivent efficacement aider les pays à conduire leur propre trajectoire de développement et renforcer la capacité des gouvernements à promouvoir le développement économique local. Les investissements privés ne doivent pas être un substitut pour combler les lacunes du secteur public et doivent faire preuve d'une transparence et d'une obligation de rendre des comptes réelles.

Les donateurs doivent définir des normes claires pour les partenariats public-privé (PPP) et développer de nouvelles formes de PPP, notamment des partenariats entre multiples acteurs, afin de garantir que les populations pauvres, censées être aidées, s'approprient pleinement la conception et la mise en œuvre des processus. Cette approche exige une transparence totale des contrats et des conditions, un accès équitable et abordable aux infrastructures et services, ainsi que des efforts pour protéger les populations pauvres des risques encourus.

Au bout du compte, pour s'assurer que les financements et la participation du secteur privé bénéficient réellement aux populations pauvres, il faut trouver comment aider ces dernières à participer à des marchés justes, ouverts et efficaces dans leur pays et leur communauté, et comment tirer profit de ces marchés. Ce type de véritable « partenariat public-privé » peut apporter une contribution précieuse au financement du développement durable. Un fort investissement public est nécessaire pour soutenir ces marchés et garantir que tout le monde y a accès.

6 CONCLUSION

Les ODD nouvellement adoptés sont une occasion unique de mettre fin pour de bon à l'extrême pauvreté. Avec l'émergence d'autres acteurs du développement, notamment le secteur privé et de nouveaux contributeurs venant du sud, certains gouvernements de pays donateurs se sont mis à dévaloriser l'importance de l'aide dans le processus de développement. Cet argument a non seulement fourni une bonne excuse à certains pour réduire radicalement les budgets consacrés à l'aide mais il se révèle par ailleurs faux.

L'aide est toujours aussi essentielle, à une époque touchée par de multiples crises liées les unes aux autres, notamment le changement et la fragilité climatiques ainsi que l'extrême pauvreté. Dans ce contexte, l'aide est une ressource indispensable pour les pays et les communautés les plus pauvres, qui n'ont la capacité ni d'avoir des revenus suffisants au niveau national, ni d'attirer suffisamment d'investissements privés pour le développement. L'aide permet à ces pays de rattraper cet écart, de prendre en charge leur propre développement et de capter d'autres formes de financement du développement. L'aide étant une forme de financement public par nature concessionnelle, son impact potentiel va bien au-delà du montant qu'elle représente en dollars absolus, précisément parce qu'elle peut être programmée de façon à aider la population à prendre plus de pouvoir dans la prise de décision.

Dans le présent document, Oxfam a expliqué sa vision de l'aide pour la période d'après 2015. Selon Oxfam, le rôle principal de l'aide dans le monde post-2015 est d'apporter un soutien au contrat social entre les citoyens et l'État. Dans chaque pays, ce contrat est au cœur des relations et des institutions nécessaires pour mener à bien le développement. De par ce rôle, l'aide reste plus importante que jamais pour les pays et les communautés les plus pauvres de la planète.

Les gouvernements donateurs doivent reconnaître que tous les pays ne peuvent pas se sortir seuls de la pauvreté grâce à la croissance, principalement parce que les inégalités ralentissent la diminution de la pauvreté. Ces inégalités sont en même temps un frein pour la croissance. La théorie du ruissellement ne fonctionne pas par défaut pour les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées. C'est pourquoi les décideurs politiques ne peuvent pas compter sur les vingt dernières années de croissance économique et de progrès pour faire faire un bond en avant à la communauté internationale et atteindre les ODD.

Certaines leçons semblent avoir été tirées des années consacrées aux OMD, et c'est une bonne chose. Toutefois, le détournement croissant de l'aide vers le financement du coût des réfugiés dans les pays donateurs, les problèmes de sécurité ou encore le secteur privé national des pays donateurs sapent la crédibilité politique des donateurs et leurs efforts pour réaliser les ODD.

Les approches adoptées par les donateurs à l'ère des OMD sont dépassés à l'ère des ODD, où l'obligation nationale de rendre des comptes par rapport à la réalisation des nouveaux objectifs primera. C'est aux gouvernements que revient la responsabilité première de faire les investissements nécessaires pour que tous leurs ressortissants réalisent les ODD et que personne ne soit laissé-pour-compte. Pour avoir plus de chances de parvenir à des progrès durables, il faut que les populations pauvres et leur gouvernement puissent décider eux-mêmes de la manière dont le financement du développement est investi, et que les citoyens puissent tenir leurs gouvernements pour responsables des résultats obtenus.

Pour garantir que l'aide a le meilleur impact possible afin de mettre fin à l'extrême pauvreté et réaliser les ODD, les donateurs doivent l'investir de façon à conférer plus d'influence aux populations et aux pays sur leur propre développement et à assurer les conditions permettant une plus grande indépendance vis-à-vis de cette aide.

À l'ère des ODD, la vision d'Oxfam sur le rôle de l'aide tourne autour de quatre piliers :

- 1. aider les pays dans la mobilisation de financement durable de leurs propres priorités de développement ;**
- 2. aider les pays à atteindre les objectifs de développement exigés par leurs citoyens ;**
- 3. aider les citoyens à solliciter les investissements et à obtenir les résultats dont ils ont besoin ;**
- 4. aider les populations à sortir durablement de la pauvreté.**

Une aide supérieure à l'objectif des 0,7 % du RNB sera nécessaire à l'avenir, sans perdre de vue que les pressions constantes liées au changement et à la fragilité climatiques limitent la capacité des pays à investir dans des domaines de politique générale qui sont pourtant essentiels à l'élimination de la pauvreté et à la réduction des inégalités. Par ailleurs, il faut consacrer plus d'aide en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et en faveur du travail crucial des organisations de défense des droits des femmes. Il ne s'agit pas d'une mesure de pure charité ou de justice ; c'est une mesure fondamentale pour réduire les inégalités entre les pays et en leur sein. C'est un aspect central de l'Agenda 2030 et des ODD, dont l'ambition est en premier lieu d'aider ceux qui sont les plus défavorisés.

ANNEXE 1 : DONNEES POUR LES 23 PAYS LES PLUS EN DIFFICULTE

Pays	Population dans le quintile inférieur des revenus mondiaux	% de la population nationale dans le quintile inférieur des revenus mondiaux	Consommation des ménages/personne 2011 (\$ constants 2005)	Dépenses gouvernementales /personne 2011 (PPA \$)	APD nette 2011 (\$)	APD/habitant (\$)	APD/PIB (%)	APD/entrées totales (%)	APD/personne dans les 20% inférieur (\$)	APD/total dépenses gouvernementales (%)
Bénin	5,910,054	60.43	453.09	346.67	673,250,000	68.84	3.91	52.51	113.92	44.60
Burkina Faso	8,182,400	51.14	274.43	311.25	959,160,000	59.55	4.05	75.48	117.22	43.71
Burundi	8,192,952	85.88	110.61	275.86	555,430,000	56.73	7.96	90.45	67.79	61.02
Cambodge	2,827,035	19.35	556.93	519.37	774,610,000	53.08	2.00	31.59	274.00	29.99
Cameroun	7,073,788	33.43	719.08	535.90	586,680,000	27.78	1.06	40.40	82.94	11.31
Comores	385,280	55.04	553.80	322.64	49,530,000	69.18	5.13	73.54	128.56	39.41
Érythrée			141.80	382.84	125,610,000	26.23	1.86	55.55		12.94
Gambie	721,929	41.73	343.74	392.08	130,690,000	74.72	4.88	44.29	181.03	59.31
Kenya	19,459,890	46.3	464.56	579.47	2,437,390,000	58.85	2.24	47.23	125.25	22.38
Libéria	3,233,400	79.25	397.01	193.73	744,060,000	182.39	24.89	38.53	230.12	174.89
Malawi	12,159,290	78.65	208.15	261.53	785,620,000	51.59	6.80	73.57	64.61	54.73
Mali	8,944,726	62.03	297.38	386.91	1,249,380,000	79.89	5.23	53.27	139.68	51.43
Ouganda	16,260,390	46.26	310.69	261.14	1,546,400,000	45.14	2.74	47.64	95.10	38.22
Pakistan	43,091,182	24.46	568.73	831.49	3,482,260,000	20.05	0.46	15.09	80.81	8.26
RDC	56,418,225	88.25	193.70	79.92	5,380,510,000	79.02	12.80	51.08	95.37	113.59
République centrafricaine	2,835,384	63.86	356.06	144.51	259,380,000	57.25	6.41	68.76	91.48	79.18
Rwanda	7,898,260	70.9	318.41	316.72	1,234,980,000	116.99	8.37	80.51	156.36	77.80
Sénégal	5,741,231	43.07	630.96	607.60	1,026,500,000	76.85	3.56	30.61	178.79	26.90
Soudan	8,870,705	24.35	546.15	681.81	1,068,150,000	28.93	0.73	40.78	120.41	9.23
Tanzanie	25,376,625	54.75	357.28	393.60	2,397,830,000	50.88	2.37	46.88	94.49	35.48
Timor-Leste	547,166	46.37	478.60	441.86	274,070,000	244.62	12.45	63.03	500.89	19.94
Togo	3,889,764	60.12	308.79	287.50	517,880,000	78.87	6.28	31.31	133.14	60.84
Vanuatu			1,231.73	712.01	91,990,000	380.32	13.05	48.87		48.36
Total	248,019,676				26,351,360,000					
Moyenne		54.08	427.03	192.76		86.42	1.81	37.48	106.25	24.79

ANNEXE 2 : DONNEES POUR LES 11 PAYS LES MOINS EN DIFFICULTE

Pays	Population dans le quintile inférieur des revenus mondiaux	% dans le quintile inférieur des revenus mondiaux	Consommation des ménages/personne 2011 (\$ constants 2005)	Dépenses gouvernementales/personne 2011 (PPA \$)	APD nette 2011 (\$)	APD/habitant (\$)	APD/PIB (%)	APD/entrées totales (%)	APD/personne dans les 20% inférieur (\$)	APD/total dépenses gouvernementales (%)
Argentine	712,775	1.75	5,297.30		83,330,000	2.00		0.34	116.91	0.04
Chili	200,796	1.16	6,040.52	4,688.16	154,230,000	8.97	0.04	0.73	768.09	0.26
Guinée équatoriale			4,653.76	14,030.22	22,850,000	30.43	0.08	0.82		0.38
Liban			5,821.32	4,719.36	457,100,000	104.16	0.63	2.73		3.80
Maurice	7,998	0.62	4,467.85	3,780.52	174,750,000	139.53	0.86	1.98	21,849.21	6.57
Mexique	2,208,160	1.85	5,586.93	4,139.90	941,120,000	7.82	0.05	0.81	426.20	0.31
Monténégro	2,294	0.37	4,140.00	6,180.70	119,660,000	192.98	1.36	5.62	52,162.16	6.58
Panama	191,862	5.13	4,559.00	4,111.08	109,610,000	29.77	0.18	2.44	571.30	1.26
République dominicaine	427,315	4.21	4,207.86	1,785.58	212,970,000	21.24	0.19	2.31	498.39	2.26
Turquie	445,666	0.61	5,845.54	6,349.09	2,990,610,000	40.86	0.23	4.14	6,710.43	1.10
Uruguay	14,196	0.42	5,313.22	5,698.31	18,620,000	5.50	0.03	0.65	1,311.64	0.12
Total	4,211,062				5,284,850,000					
Moyenne		1.79	5,084.84	3,171.87		19.11	0.37	1.88	1,254.99	0.60

NOTES

- 1 ONU Femmes (2015), *Summary Report: The Beijing Declaration and Platform for Action Turns 20*. Dernière visite le 17 mai 2016 sur http://www2.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2015/sg%20report_synthesis-en_web.pdf?v=1&d=20150226T215547
- 2 Programme des Nations unies pour le développement, « Objectifs de développement durable ». Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sdgoverview/post-2015-development-agenda/>
- 3 Banque mondiale. PovcalNet. Récupéré depuis le site <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>
- 4 S. Radelet. (2015), *The Great Surge: The Ascent of the Developing World*. New York : Simon & Schuster. Graphiques 2.1 et 2.2. Utilisés avec autorisation.
- 5 Pour une explication détaillée du mode de calcul du seuil d'extrême pauvreté par la Banque mondiale, voir F. Ferreira. (2015), *The International Poverty Line Has Just Been Raised to \$1.90 a Day, But Global Poverty is Basically Unchanged. How is That Even Possible?* Dernière visite le 17 mai 2016, blog « Let's Talk Development » sur <http://blogs.worldbank.org/developmenttalk/international-poverty-line-has-just-been-raised-190-day-global-poverty-basically-unchanged-how-even>
- 6 C. Lakner et B. Milanovic. (2015), *Global Income Distribution: From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession. World Bank Economic Review*. Dernière visite le 17 mai 2016 sur https://www.gc.cuny.edu/CUNY_GC/media/LISCenter/brankoData/wber_final.pdf
- 7 Voir par exemple C. Hoy et E. Samman. (2015), *What If Growth Had Been as Good for the Poor as Everyone Else?* Londres : Overseas Development Institute (ODI). Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9655.pdf>
- 8 Base de données de Lakner-Milanovic World Panel Income Distribution (LM-WPID) - (2013). Crée pour C. Lakner et B. Milanovic (2013) *Global Income Distribution: From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession*, Banque mondiale. Données pour 2011 fournies lors de correspondances privées avec B. Milanovic, septembre 2015. Calculs de Sophia Ayele ; plus d'informations sur la méthodologie empruntée pour la réalisation de ce graphique disponibles dans le document de référence « English methodology note » sur <http://oxf.am/ZniS>. Graphique utilisé dans D. Hardoon, S. Ayele et R. Fuentes-Nieva (2016), *Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les priviléges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme*. Oxford : Oxfam International. Récupéré le 18 mai 2016 sur https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp210-economy-one-percent-tax-havens-180116-fr.pdf
- 9 D. Hardoon, S. Ayele et R. Fuentes-Nieva (2016), *Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les priviléges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme*. Oxford : Oxfam International. Récupéré le 18 mai 2016 sur https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp210-economy-one-percent-tax-havens-180116-fr.pdf
- 10 Ibid.
- 11 FMI (2015), *Afrique subsaharienne : Faire face à un environnement qui se dégrade*. Perspectives économiques régionales. Washington, DC : Fonds monétaire international. Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2015/afr/sreo1015f.pdf>
- 12 Par exemple, voir Oxfam (2016), *What Will Become of Us? Voices from Around the World on Drought and El Niño*. Dernière visite le 17 mai 2016, sur https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/ib-what-become-of-us-elnino-voices-130416-en.pdf
- 13 L. Chandy, N. Ledlie et V. Penciakova (2013), *The Final Countdown : Prospects for Ending Extreme Poverty By 2030*. Washington, DC : The Brookings Institution. Dernière visite le 17 mai 2016 sur http://www.brookings.edu/~media/Research/Files/Reports/2013/04/ending-extreme-poverty-chandy/The_Final_Countdown.pdf?la=en

- 14 E. Dabla-Norris et al. (2015), *Causes and consequences of income inequality. A global perspective*. Fonds monétaire international (FMI). Dernière visite le 25 juillet 2016 sur <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1513.pdf>,
- 15 C. Hoy et E. Samman (2015), *What if growth had been as good for the poor as for everyone else?* Dans ce rapport, Hoy et Samman estiment que le taux de pauvreté aurait pu être de 5,6 % en 2010. Le cas échéant, moins de 400 millions de personnes auraient encore été en situation de pauvreté en 2010, soit 700 millions de personnes de moins que les 1,1 milliard de personnes en situation d'extrême pauvreté en 2010.
- 16 E. Dabla-Norris, K. Kochhar, F. Ricka, N. Suphaphiphat et E. Tsounta (2015), *Causes and Consequences of Income Inequality: A Global Perspective*. Note de discussion du personnel. Washington, DC : Fonds monétaire international. Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1513.pdf>
- 17 K. Elborgh-Woytek, M. Newiak, K. Kochhar, S. Fabrizio, K. Kpodar, P. Wingender, B. Clements et G. Schwartz (2013), *Women, Work, and the Economy: Macroeconomic Gains from Gender Equity*. Note de discussion du personnel. Washington, DC : Fonds monétaire international. Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2013/sdn1310.pdf>
- 18 FMI (2015), *Afrique subsaharienne : Faire face à un environnement qui se dégrade. Perspectives économiques régionales*. Octobre 2015. Washington, DC : Fonds monétaire international (FMI). Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2015/afr/sre01015f.pdf>
- 19 R. Ricardo Fuentes-Nieva et N. Galasso, (2014) *En finir avec les inégalités extrêmes : confiscation politique et inégalités économiques*. Oxfam, https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp-working-for-few-political-capture-inequality-200114-fr_2.pdf, dernière visite le 25 juillet 2016
- 20 Analyse d'Oxfam à partir de données compilées par Development Initiatives (DI), s'appuyant sur des données de PovcalNet (Banque mondiale) et de Fund for Peace. Pour plus d'informations sur les calculs DI, voir <http://data.devinit.org/#!/data/methodology/>.
- 21 UNICEF, <http://www.unicef.org/mdg/childmortality.html>
- 22 Aide-mémoire de l'Organisation mondiale de la santé. « Poliomyélite ». Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs114/fr/> et référence au Nigeria dans XXX, dernière visite le 22 août 2016.
- 23 C. Boschi-Pinto, L. Velebit et K. Shibuya (2008), *Estimating Child Mortality Due to Diarrhoea in Developing Countries. Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*. 86(9), 657–736. Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.who.int/bulletin/volumes/86/9/07-050054/en/>
- 24 International Vaccine Access Center (IVAC), Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health (2015), *Pneumonia and Diarrhoea Progress Report 2015: Sustainable Progress in the Post-2015 Era*. Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.jhsph.edu/research/centers-and-institutes/ivac/resources/IVAC-2015-Pneumonia-Diarrhea-Progress-Report.pdf>
- 25 P. Roeder et K. M. Rich (2009), *The Global Effort to Eradicate Rinderpest*. Document de discussion de l'IFPRI. Washington DC : Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires. Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.ifpri.org/publication/global-effort-eradicate-rinderpest>
- 26 Nations unies (2015), *Objectifs du Millénaire pour le développement - Rapport 2015*. New York : Nation unies. Dernière visite le 17 mai 2016 sur http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf
- 27 OCDE (2016), <http://www.oecd.org/newsroom/development-aid-rises-again-in-2015-spending-on-refugees-doubles.htm>, dernière visite le 25 août 2016
- 28 OCDE (2015), *Coopération pour le développement 2015 : Faire des partenariats de véritables coalitions pour l'action*. Paris : Publication de l'OCDE. Dernière visite le 18 mai 2016 sur http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/cooperation-pour-le-developpement-2015_dcr-2015-fr
- 29 Calculs de Development Initiatives basés sur les perspectives économiques mondiales du FMI pour 2016 (http://www.oecd-ilibrary.org/development/development-co-operation-report-2015_dcr-2015-en)
- 30 OCDE (2016), Dépenses des administrations publiques (indicateur). Dernière visite le 24 mai 2016 sur <https://data.oecd.org/fr/gga/depenses-des-administrations-publiques.htm>

- 31 Analyse d'Oxfam à partir de données compilées par Development Initiatives (DI), s'appuyant sur des données du FMI (perspectives économiques mondiales), du CAD de l'OCDE et de la Banque mondiale. Pour plus d'informations sur les calculs DI, voir <http://data.devinit.org/#!/data/methodology/>
- 32 M. Ravallion (2009), *Do Poorer Countries Have Less Capacity for Redistribution?* Document de travail sur la recherche sur les politiques 5046, Washington, DC : Banque mondiale. Dernière visite le 18 mai 2016 sur http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2009/09/09/000158349_20090909133807/Rendered/PDF/WPS5046.pdf.
- 33 Les 56 pays dont il est fait mention ici n'incluent ni la Chine ni l'Inde. Ces deux pays présentaient une consommation annuelle des ménages par habitant inférieure à 2 000 dollars en 2011. Ensemble, ils regroupent plus de 587 millions de personnes parmi les 20 % les plus pauvres dans le monde.
- 34 J. Griffiths (2014), *The State of Finance for Developing Countries, 2014: An Assessment of the Scale of all Sources of Finance Available to Developing Countries*. Bruxelles : Réseau européen sur la dette et le développement (Eurodad). Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.eurodad.org/files/pdf/54f98666925bf.pdf>
- 35 OCDE,(2016), Coopération pour le développement 2016, Investir dans les Objectifs de développement durable, choisir l'avenir. Publication de l'OCDE, Paris, p. 37. Dernière visite le 25 août 2016, DOI : http://www.oecd-ilibrary.org/development/cooperation-pour-le-developpement-2016_dcr-2016-fr
- 36 Voir Africa Progress Panel, *Rapport 2013 sur les progrès en Afrique : Equité et Industries Extractives en Afrique : Pour une gestion au service de tous*. Récupéré depuis le site http://app-cdn.acwupload.co.uk/wp-content/uploads/2013/10/2013_APP_Equit%C3%A9_et_Industries_Extractives_en_Afrique_25062013_FR_LR.pdf
- 37 International Council on Mining and Metals, *The Role of Mining in National Economies* (2e édition). Octobre 2014. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://www.icmm.com/document/8264>
- 38 Oxfam, http://www.oxfamamerica.org/static/media/files/Media_brief_1504_anniversary.pdf
- 39 Ministère de l'Éducation, République du Liberia (30 mars 2016), *Écoles de partenariat pour le Libéria : Bâtir un meilleur avenir pour nos enfants*. Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://moe.gov.lr/site/pages3.php?pgID=137>
- 40 K. Singh (22 mars 2016), Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'éducation. *UN Rights Expert Urges Liberia Not to Hand Public Education Over to a Private Company*. Genève : Nation unies. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=18506&LangID=E>
- 41 OCDE *DAC High Level Meeting Communiqué*. 19 février 2016. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://www.oecd.org/dac/DAC-HLM-Communique-2016.pdf>
- 42 Les ressources commerciales internationales équivalent à 43 dollars par personne dans les pays affichant des ressources publiques nationales de moins de 1 500 dollars par habitant (PPA), comparé à 451 dollars par habitant dans les pays où les ressources publiques nationales sont plus conséquentes. Development Initiatives (2015), *Investments to End Poverty 2015*. Bristol : Development Initiatives. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://devinit.org/#!/post/investments-to-end-poverty-2015>
- 43 Calculs DI basés sur diverses sources : somme des entrées nettes des IDE, transferts de fonds, APD brute, autres apports du secteur public (AAP) bruts, entrées nettes du portefeuille de participations, dette nette à court terme, dette à long terme, aide humanitaire et maintien de la paix. Ces sources visent à estimer les entrées brutes et à exclure les entrées nettes négatives (définies sur zéro). Les données sur le maintien de la paix sont uniquement disponibles pour 2012 et l'aide humanitaire (excluant l'APD dans le cadre du CAD de l'OCDE) est uniquement disponible sur la période 2000-2012. Voir <http://data.devinit.org/#!/data/methodology/> pour plus d'informations.
- 44 Graphique conçu dans le cadre du document *Investments to End Poverty 2015*, <http://devinit.org/#!/post/investments-to-end-poverty-2015>
- 45 Voir par exemple les engagements pris en 2009 et en 2015 : *Nairobi Outcome Document of the High-Level United Nations Conference on South-South Cooperation*, Nairobi, 1-3 décembre 2009. Dernière visite le 18 mai 2016 sur http://ssc.undp.org/content/ssc/library/policy_papers/statements/nairobioutcomedoc.htm ; *Addis Ababa Action Agenda of the Third International Conference on Financing for*

- Development*, Addis Abeba, 13–16 juillet 2015. Dernière visite le 18 mai 2016 sur http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
- 46 Calculs basés sur des données de Development Initiatives. Récupérés de <http://data.devinit.org/#!/data/methodology/>. Voir: « Largest international resource flow to each country. » L'ensemble des données est directement disponible au téléchargement à l'adresse suivante : <https://github.com/devinit/digital-platform/blob/master/user-data/largest-intl-flow/largest-intl-flow.xlsx?raw=true>. Dernière visite le 14 septembre 2016.
- 47 Graphique reproduit à partir du document *Investments to End Poverty 2015*. Récupéré depuis le site <http://devinit.org/#!/post/investments-to-end-poverty-2015>
- 48 D. Green (2012), *From Poverty to Power: How Active Citizens and Effective States can Change the World*. Deuxième édition. Oxford : Oxfam GB.
- 49 G. Schmidt-Traub (2015), *Investment Needs to Achieve the Sustainable Development Goals: Understanding the Billions and Trillions*. Document de travail du SDSN. Sustainable Development Solutions Network. Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://unsdsn.org/resources/publications/sdg-investment-needs/>
- 50 Ibid.
- 51 Il convient de signaler que l'APD des institutions de l'UE (représentant 27 % de l'APD de l'UE aux PMA en 2014) a fait monter à 0,09 % la part totale du RNB des pays européens du CAD fournie en tant qu'APD aux PMA en 2014.
- 52 CAD de l'OCDE (13 avril 2016), *Development Aid in 2015 Continues to Grow Despite Costs for In-Donor Refugees*. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://www.oecd.org/dac/stats/ODA-2015-detailed-summary.pdf>
- 53 Note d'information d'Oxfam (2015), *Accord de Paris sur le climat : ce qui peut changer la donne : Les éléments nécessaires à un nouvel accord qui soutienne les populations en première ligne du changement climatique*. Dernière visite le 17 mai 2016 sur https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file_attachments/note_dinformation_oxfam_accord_de_paris_sur_le_climat_ce_qui_peut_changer_la_donne_0.pdf
- 54 Ibid.
- 55 Site Web de l'OCDE. « Aide publique au développement : définition et champ couvert ». Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/aidepubliqueaudéveloppementdefinitionetchampcouvert.htm>
- 56 L'étude de DI sur les politiques des bailleurs révèle que les agences donatrices ayant un mandat légal pour réduire la pauvreté ont consacré en 2013 plus de la moitié de leur APD à des pays avec un degré de pauvreté d'au moins 10 %, et 88 % à des pays dont les dépenses publiques sont inférieures à 1 000 dollars par habitant (PPA). Données extraites de *Investments to End Poverty 2015*. <http://devinit.org/#!/post/investments-to-end-poverty-2015>
- 57 Ces critères de sélection ont été appliqués pour l'année 2011, selon la disponibilité des données. Pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Comores, Érythrée, Gambie, Kenya, Liberia, Malawi, Mali, Ouganda, Pakistan, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Timor oriental, Togo, Vanuatu.
- 58 Analyse et calculs d'Oxfam basés sur les données de la Banque mondiale et de Development Initiatives. Voir les données en question dans l'Annexe 1.
- 59 Voir M. Ravallion (2009), *Do Poorer Countries Have Less Capacity for Redistribution?* Document de travail sur la recherche sur les politiques 5046, Washington, DC : Banque mondiale, http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2009/09/09/000158349_20090909133807/Rendered/PDF/WPS5046.pdf. L'auteur identifie ce niveau de consommation annuelle des ménages par habitant comme le point au-delà duquel un pays peut financer les politiques redistributives au niveau national.
- 60 Ces critères de sélection ont été appliqués pour l'année 2011, selon la disponibilité des données. Pays : Argentine, Chili, Guinée équatoriale, Liban, Maurice, Mexique, Monténégro, Panama, République dominicaine, Turquie, Uruguay.
- 61 Analyse et calculs d'Oxfam basés sur les données de la Banque mondiale et de Development Initiatives. Voir les données en question dans l'Annexe 2.
- 62 Cela ne tient pas compte du plus grand pays à revenus intermédiaires élevés qu'est la Chine, avec 133 millions de personnes parmi les 20 % les plus pauvres dans le monde.
- 63 Banque mondiale (2016), *Global Economic Prospects 201*, pp. 43 et 44.

- 64 G. Schmidt-Traub (2015), *Investment Needs to Achieve the Sustainable Development Goals: Understanding the Billions and Trillions*. Document de travail du SDSN. Sustainable Development Solutions Network. Dernière visite le 17 mai 2016 sur <http://unsdsn.org/resources/publications/sdg-investment-needs/>
- 65 L'Addis Tax Initiative a été lancée pendant la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, Addis Abeba, 13–16 juillet 2015. https://www.addistaxinitiative.net/documents/Addis-Tax-Initiative_Declaration_FR.pdf
- 66 Development Initiatives (2016), *Aiding Domestic Revenue Mobilisation*. Bristol : Development Initiatives. Dernière visite le 18 mai 2016 sur http://devinit.org/wp-content/uploads/2016/04/Aiding-domestic-revenue-mobilisation_report.pdf
- 67 UNCTAD (2015), *World Investment Report 2015: Reforming International Investment Governance*. Genève : Nation unies. Dernière visite le 18 mai 2016 sur http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2015_en.pdf
- 68 D. Hardoon, S. Ayele et R. Fuentes-Nieva (2016). *Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les priviléges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme*. Document d'information 210. Oxford : Oxfam International. Dernière visite le 18 mai 2016 sur https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp210-economy-one-percent-tax-havens-180116-fr.pdf
- 69 Ibid.
- 70 Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, quatrième Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Busan, République de Corée, 29 novembre - 1 décembre 2011. <http://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/49650184.pdf>
- 71 Les bailleurs du CAD se sont à plusieurs reprises engagés à utiliser et renforcer les systèmes des pays partenaires. L'exemple le plus récent est le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, en 2011. Voir OCDE/PNUD (2014), *Vers une coopération pour le développement plus efficace : Rapport d'étape 2014*. Paris : Publication de l'OCDE.
- 72 Ibid.
- 73 Pour une démonstration des effets positifs du soutien budgétaire, voir <https://www.oxfam.org/en/research/fast-forward> et <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/paying-for-people-financing-the-skilled-workers-needed-to-deliver-health-and-ed-114563>
- 74 Ibid.
- 75 OCDE/Direction de la coopération pour le développement (2015), Défiement de l'aide : Rapport 2015. Dernière visite le 18 mai 2016 sur [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DCD/DAC\(2015\)37&docLanguage=Fr](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DCD/DAC(2015)37&docLanguage=Fr)
- 76 OCDE/PNUD (2014), « Vers une coopération pour le développement plus efficace : Rapport d'étape 2014 », publication de l'OCDE. http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/vers-une-cooperation-pour-le-developpement-plus-efficace_9789264209572-fr
- 77 Analyse d'Oxfam réalisée à partir de données de projet transmises par les États-Unis au SNPC du CAD dans le cadre du mode d'acheminement « gouvernement bénéficiaire ».
- 78 Département du développement International du Royaume-Uni, *UK aid: tackling global challenges in the national interest*. Novembre 2015. Récupéré depuis le site https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/478834/ODA_strategy_final_web_0905.pdf
- 79 PARIS21. *Partner Report on Support to Statistics. PRESS 2015*. Secretariat of the Partnership in Statistics for Development in the 21st Century (PARIS21). Dernière visite le 18 mai 2016 sur http://www.paris21.org/sites/default/files/PRESS2015_0.pdf
- 80 Le besoin de « réparation » est décrit dans les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies, et s'applique à toutes les activités susceptibles de nuire aux droits humains des personnes concernées. Les États, de même que les acteurs du secteur privé, doivent mettre en place des mécanismes de réparation lorsque les populations sont affectées négativement par les projets de développement. Retrouvez l'intégralité des principes des Nations unies sur http://www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf, dernière visite le 22 août 2016.
- 81 Voir par exemple les politiques de sauvegarde de la Banque asiatique de développement <http://www.adb.org/site/safeguards/main>, dernière visite le 25 août 2016.

- 82 Publish What You Fund (2016), Aid Transparency Index 2016. Récupéré depuis le site http://ati.publishwhatyoufund.org/wp-content/uploads/2016/02/ATI-2016_Report_Proof_DIGITAL.pdf
- 83 Publish What You Fund (2016), *Transparency: The New Development Norm?* Dernière visite le 18 mai 2016 sur le blog de l'International Aid Transparency Initiative <http://www.publishwhatyoufund.org/updates/by-topic/iat/transparency-new-development-norm/>
- 84 Ban Ki-moon (14 juillet 2015), UN Secretary-General's Remarks at UN Women–World Bank Event on Financing for Gender Equality, Addis Abeba. Dernière visite le 18 mai 2016 depuis le site <http://www.un.org/sg/statements/index.asp?nid=8829>
- 85 ONU Femmes. *Faits et chiffres*. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/humanitarian-action/facts-and-figures>
- 86 D. Rosche (2016), *Agenda 2030 and the Sustainable Development Goals: Gender Equality at Last? An Oxfam Perspective*. *Gender & Development*, 24(1), 111–26.
- 87 Ibid.
- 88 Réseau du CAD de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes (Gendernet) (mars 2015), *From Commitment to Action: Financing Gender Equality and Women's Rights in the Implementation of the Sustainable Development Goals*. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://www.oecd.org/dac/gender-development/From%20commitment%20to%20action%20FINAL.pdf>
- 89 S. Laurel Weldon et M. Htun (2013), *Feminist Mobilisation and Progressive Policy Change: Why Governments Take Action to Combat Violence against Women*. *Gender & Development*, 21(2), 231–47. DOI: 10.1080/13552074.2013.802158. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/feminist-mobilisation-and-progressive-policy-change-why-governments-take-action-295457>
- 90 A. Pittman, A. Arutyunova, V. Vidal Degiorgis et A. Shaw (2012), 2011 AWID Global Survey. *Where is the Money for Women's Rights? Preliminary Research Results*. Juin 2012. Toronto : Association for Women's Rights in Development. Dernière visite le 18 mai 2016 sur http://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/where_is_the_money_preliminary_research_eng.pdf
- 91 Oxfam Policy Compendium Note (2013), *Civil Society in Fragile and Conflict-Affected States*. Oxford : Oxfam International. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/hpn-civil-society-fragile-states-260713-en.pdf>
- 92 OCDE, Direction de la coopération pour le développement (2015), *Aid for CSOs: Statistics Based on DAC Members' Reporting to the Creditor Reporting System Database*. Dernière visite le 18 mai 2016 sur http://www.oecd.org/dac/peer-reviews/Aid%20for%20CSOs%20in%202013%20_%20Dec%202015.pdf
- 93 T. S. Ahmad (2015), *To Fight Corruption, Localize Aid: How US Foreign Assistance Can Support a Locally Driven Fight Against Corruption*. Washington, DC : Oxfam Amérique. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://www.oxfamamerica.org/static/media/files/CorruptionFINAL-small.pdf>
- 94 À titre d'exemple, les bailleurs de fonds ont consacré des millions de dollars pour aider les pays partenaires à mettre en place et renforcer des unités de lutte contre la corruption au sein des gouvernements nationaux. Oxfam a étudié 30 pays ayant des unités de ce type entre 2004 et 2012. Elle a constaté que 15 d'entre eux présentaient une dégradation des indicateurs de corruption, tandis que cinq avaient bénéficié d'améliorations négligeables et que les 10 autres n'affichaient aucun changement. Pour plus de détails, voir T. Sayed Ahmad (2015), *To Fight Corruption, Localize Aid*.
- 95 The Global Partnership for Social Accountability (GPSA), *Improving Water and Sanitation in Tajikistan*. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <http://www.thegpsa.org/sa/project/improving-water-and-sanitation-tajikistan>
- 96 Voir DFID (2013, mis à jour en 2015), Appendix 2: Helping Countries Protect Themselves Against Future Disasters. Dans *2010 to 2015 Government Policy: Humanitarian Emergencies*. Londres : Department for International Development. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <https://www.gov.uk/government/policies/helping-developing-countries-deal-with-humanitarian-emergencies/supporting-pages/helping-countries-protect-themselves-against-future-disasters>
- 97 J. Kellett et A. Caravani (2013), *Financing Disaster Risk Reduction: A 20 Year Story of International Aid*. Londres : Overseas Development Institute et Global Facility for

- Disaster Reduction and Recovery. Dernière visite le 18 mai 2016 sur <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8574.pdf>
- 98 Schmidt-Traub (2015), *Investment Needs to Achieve the Sustainable Development Goals*. Récupéré depuis le site <http://unsdsn.org/resources/publications/sdg-investment-needs/>
- 99 OCDE (2015), « Climate finance in 2013-14 and the USD 100 billion goal », rapport de l'Organisation de coopération et développement économique (OCDE) en collaboration avec Climate Policy Initiative (CPI). Récupéré depuis le site <http://www.oecd.org/environment/cc/OECD-CPI-Climate-Finance-Report.pdf>
- 100 Oxfam, *Un goût d'inachevé : Comment combler le manque de financement pour l'adaptation suite à l'Accord de Paris* Dernière visite le 2 août 2016 sur <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/unfinished-business-how-to-close-the-post-paris-adaptation-finance-gap-609231>
- 101 Données provenant de *Investments to End Poverty 2015*. Development Initiatives. Récupéré depuis le site <http://devinit.org/#!/post/investments-to-end-poverty-2015>
- 102 OCDE CAD (2016). *En 2015, l'aide au développement a continué d'augmenter malgré la hausse des coûts des réfugiés dans les pays donneurs.* <https://www.oecd.org/fr/cad/stats/ODA-2015-detailed-summary-fr.pdf>
- 103 Oxfam International. *À qui doit profiter l'aide ? Politisation de l'aide dans les conflits et les crises*. Document d'information 145. Oxford : Oxfam International. Extrait le 18 mai 2016, de https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp145-whose-aid-anyway-100211-fr_0_3.pdf
- 104 Ibid.
- 105 OCDE *Réunion à haut niveau du CAD*, 19 février 2016. Extrait de <https://www.oecd.org/fr/cad/CAD-HLM-2016-Communique.pdf>
- 106 Par exemple le Dutch Good Growth Fund, un fonds renouvelable visant notamment à encourager les petites et moyennes entreprises (PME) néerlandaises à investir dans les pays en voie de développement, est financé sur le budget de l'aide des Pays-Bas.

© Oxfam International septembre 2016

Ce document a été rédigé par Gregory Adams et Daniela Rosche. Nous remercions toutes celles et ceux au sein d'Oxfam et en dehors qui ont apporté leur contribution et leur soutien sans faille. Un grand merci en particulier à Helen Bunting pour nous avoir formidablement guidés et conseillés en ce qui concerne l'édition de ce rapport, ainsi qu'à Hilary Jeune, Julie Seghers, Claire Godfrey, Jacqueline Persson, Federica Corsi, Francesco Petrelli, Marianne Buenaventura, Lies Craeynest, Annaka Peterson, Katie Malouf, Esmé Berkhout, Bettina Huber, Rolien Sasse, Francesca Rhodes, Marc Cohen, Duncan Green, Nicolas Vercken, Christian Reboul, Nicholas Galasso, Max Lawson, Jaime Atienza, Tom van der Lee, Vitalice Meja, Brian Tomlinson, Farida Bena, Luca de Fraia, Jeroen Kwakkenbos, Tony German, Harpinder Collacott et Steve Radelet. Ce document fait partie d'une série de rapports visant à alimenter le débat public autour des questions de politique humanitaire et de développement.

Pour toute information supplémentaire concernant les questions soulevées dans ce rapport, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-0-85598-784-8 en septembre 2016.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)	Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)	Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)	Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)	Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)	Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)	Membres observateurs :
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)	Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)	Oxfam Afrique du Sud
Oxfam IBIS (www.ibis-global.org)	
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)	
Oxfam Intermón (Espagne) (www.intermonoxfam.org)	
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)	
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)	